FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE



PREMIÈRE SÉANCE



Introduction Denis LEBLANC

tant chargé de présenter l'actualité, il me serait difficile de ne pas aborder le 1^{er} tour des élections présidentielles qui se déroulera dans tout juste un mois. Cela étant dit, je ne vais pas aborder les différents programmes des candidats car il y a, bien entendu, des orientations plus ou moins sociales selon que l'on se dise de gauche ou de droite. Même s'il ne faut pas se fier aux sondages, parmi ceux qui sont susceptibles d'arriver au second tour, les candidats parlent tous de sécurité et de redressement de la France par des mesures favorisant le monde de la finance et les plus riches

au détriment des classes moyennes et des plus pauvres. Elle est bien loin l'heure du changement.

Si la CGT ne donne pas de consigne de vote, néanmoins et ce depuis des années, elle combat les idéaux de l'extrême droite.

Lors du 51° Congrès, dans la restitution n°4, « Notre place dans le syndicalisme mondial et européen », il est écrit « La CGT poursuivra et amplifiera sa campagne pour faire reculer le Front National et l'extrême droite, son audience, ses propositions populistes et destructrices pour l'ensemble du monde du Travail ». Or, dans la tête de nos militants, parfois, certains font des raccourcis

Dans le monde, la situation est tout aussi complexe, les Néerlandais viennent tout juste d'élire leurs nouveaux députés. Les résultats donnent le parti PVV, populiste islamophobe, anti-immigration et antieuropéen dirigé par Geert Wilders encore en progression. Il obtient 20 sièges au Parlement qui en compte 150, ce qui en fait la deuxième force politique du pays. Le mode de scrutin et l'éclatement politique de l'électorat a pour conséquence qu'une coalition gouvernementale doit se mettre en place et dans laquelle le parti xénophobe n'aura pas sa place. Ce scrutin confirme la montée et le poids inquiétant que représente désormais l'extrême droite

Le vote aux Pays-Bas n'est que le énième d'une longue liste qui confirme cette dérive qui nous rappelle les heures les plus sombres de notre histoire. Avec la Hongrie, la Suède, la Suisse, l'Autriche, l'Italie, la Pologne, le Danemark, la Finlande, la Bulgarie, la Roumanie,... la liste ne cesse de s'allonger. Au Royaume-Uni, lors du référendum sur la sortie du pays de l'Union Européenne, la question de l'immigration a été au cœur de la campagne menée par les pro-Brexit du parti nationaliste Ukip qui a largement flirté avec la xénophobie, et plus particulièrement l'islamophobie. Dans cette propagande, une affiche politique résumait cet aspect irrationnel de la campagne en misant à fond sur l'émotionnel, quitte à tordre le cou à la réalité. Cette affiche met en scène une longue file d'immigrants et/ou de réfugiés venus du Moyen-Orient... Alors que la réalité est bien différente!

Au bout du compte, les résultats montrent le gouffre entre les classes urbaines libérales et les classes ouvrières sur la question de l'immigration. D'un côté, ceux qui se sortent bien de la mondialisation et de l'autre, les « laissés-pour-compte » qui n'en voient pas les bénéfices, ni en termes d'emplois, ni en termes de salaires.

Le vote aux Pays-Bas n'est que le énième d'une longue liste qui confirme cette dérive qui nous rappelle les heures les plus sombres de notre histoire.

très tendancieux, comme aux Assises de l'Automobile où un dirigeant de syndicat a rapporté que la CGT piochait ses revendications dans le programme du FN. Aussi, dans nos syndicats, beaucoup n'osent pas aborder la question du FN par crainte que des syndiqués pensent que l'on s'exprime pour eux. Ce n'est pas en faisant l'autruche que l'on s'opposera aux thèses de l'extrême.

sur le vieux continent et dans le monde. Avant tout, ce vote marque un rejet des politiques libérales qui dégradent les conditions de vie et de travail des populations. Il marque aussi un désenchantement envers les partis politiques classiques incapables d'incarner un changement d'orientation politique et la défense des classes populaires et moyennes.

La_ CGt métallurgie

En Turquie, le 16 avril, se tiendra un référendum constitutionnel visant à attribuer davantage de pouvoirs au président turc qui pourrait mettre en péril la démocratie du pays. Les conditions du déroulement de cette campagne référendaire sont problématiques d'un point de vue démocratique. La situation depuis la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016 est marquée par, d'un côté, une polarisation politique extrême et, de l'autre, par une répression tout azimut contre ceux que le pouvoir prétend être des complices du coup d'Etat, bien qu'aucune preuve tangible ne soit précisément présentée. 40 000 à 45 000 personnes ont été arrêtées et plus de 120 000 ont été licenciées.

On observe également une forme « d'hystérisation » du débat politique de la part du pouvoir. Ce dernier n'hésite pas, en effet, à traiter de complices des terroristes, de manière systématique, ceux qui sont défavorables à l'extension du pouvoir du Président turc. Le syndicat progressiste Birlesik Metal IS, proche de la CGT, a luimême fait les frais de cette campagne d'éradication de l'opposition politique chez Renault Bursa ou plus d'une centaine de militants ont été licenciés et chaque travailleur est convoqué pour changer vers un syndicat proche du pouvoir politique... et de la direction de l'usine! Cette situation est source de tensions sans précédent entre les pays

de l'Union Européenne et le Président Erdogan. Les réfugiés sont au centre de la partie de « Poker menteur » à laquelle se livrent les pays Européens avec la Turquie. Comble du cynisme des politiques et des Etats, ce sont les hommes, les femmes et les enfants qui fuient les atrocités de la guerre qui sont instrumentalisés par les uns et les autres. Il y a ceux qui parlent des droits de l'homme mais sont muets quant aux droits des réfugiés et ceux qui les utilisent pour faire pression ou obtenir de l'argent des premiers.

des élites politiques, financières, médiatiques – dont il est lui-même un pur produit – en jouant sur la peur du changement, peur de l'autre, peur de la

On observe également une forme « d'hystérisation » du débat politique

contamination culturelle dont la mondialisation serait la cause. Pourtant ces partis qui se veulent défenseurs des plus faibles, ne font qu'amplifier les politiques libérales maladie privée, risquent de ne plus pouvoir accéder aux soins.

Il nous appartient de modifier la société par la construction de rapports de forces et c'est dans ce combat que la CGT s'est engagé et continue de s'engager. C'est pour cela que la Fédération organise une demi-journée d'étude le mercredi 5 avril 2017 sur le thème du « rapport de notre organisation syndicale au politique ». Je vous invite à prendre vos dispositions pour y participer.

La lutte contre la loi Travail a été porteuse



Cette analyse peut désormais se confirmer sur toute la planète, comme le démontre l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis d'Amérique. Sa campagne a été axée sur le déclassement des classes moyennes et populaires. Il s'est appuyé sur le rejet de mise en concurrence des travailleurs, tout en remettant en cause les libertés, la justice sociale, la démocratie, tout en accusant les minorités et les réfugiés de tous les maux. C'est ainsi que 24 millions d'américains, incapables de pouvoir se payer une assurance d'espoir en Europe et dans le monde. Elle sert aujourd'hui d'exemple dans de nombreux pays afin de démontrer que la construction d'un mouvement de lutte avec les travailleurs est toujours possible et peut se traduire par des victoires. Les espagnols l'ont bien compris et c'est à partir de notre mobilisation que les organisations syndicales espagnoles, unitairement, construisent un nouveau processus de mobilisations afin de combattre les politiques libérales et d'austérité du gouvernement minoritaire du Partido Popular de Rajoy. Même I'UGT, organisation pourtant proche de la CFDT, ouvre désormais la porte à l'organisation d'une grève nationale et s'affiche fièrement dans sa communication au coté de la CGT pendant les manifestations contre la loi El Khomri. Unitairement, les deux confédérations espagnoles revendiquent l'abrogation de la loi Travail espagnole et se mobilisent pour le déblocage de la négociation collective nationale. Elles revendiquent aujourd'hui



contre la réforme du droit du travail et des retraites. Le gouvernement, qui a organisé un coup d'état institutionnel, entend reculer l'âge de départ à la retraite à 70 ans... et 49 années de cotisations! Autant dire qu'il organise la mort au travail! Une vaste série de mobilisations a été

En Corée du Sud, après 6 mois de luttes, de manifestations et de grèves contre leur loi Travail, de répressions syndicales et de lutte contre la corruption, l'Assemblée Nationale a voté une motion de destitution de la Présidente Park Geun-Hye, validée par la Cour Constitutionnelle sud coréenne. Aux États-Unis, le mouvement « Fight for 15\$ » a obtenu l'augmentation du salaire minimum pour près de 12 millions de travailleurs!

En Chine, les luttes des travailleurs n'ont fait qu'augmenter au cours des dernières années. Désormais, les ouvriers chinois gagnent plus que les mexicains, brésiliens, argentins, Sud-africains et presque autant que nos camarades portugais. Les luttes qui se déroulent dans les entreprises chinoises sont souvent passées sous silence. L'une des plus frappantes qui a été portée à notre connaissance et

celle des travailleurs de l'usine Volkswagen ou plus de 500 travailleurs intérimaires de FAW-Volkswagen, sont en lutte pour l'équité salariale avec les travailleurs en CDI.

Après avoir épuisé toutes les voies de négociation légale et le rejet du dossier par la commission d'arbitrage du travail, le 13 février dernier, les ouvriers ont défilé la semaine dernière sous le slogan : « À travail égal, salaire égal ! ».

En Slovaquie, les syndicats ont lancé une série de grèves chez les constructeurs automobiles depuis le mois de février sur les questions salariales. Ils revendiquent 10 % d'augmentation chez Hyundai et 16 % chez PSA à l'usine de TRNVA.

Plus près de nous, en Italie, les organisations syndicales italiennes de la Métallurgie viennent unitairement de signer

Le gouvernement, qui a organisé un coup d'état institutionnel, entend reculer l'âge de départ à la retraite à 70 ans... et 49 années de cotisations!

jusqu'à 3 % d'augmentation générale des salaires. Le patronat leur a répondu en exigeant plus de flexibilité... et en remettant en cause les détachements syndicaux!

Notre lutte a aussi été un exemple pour nos camarades brésiliens entrés en lutte contre le gouvernement illégitime du Président Temer, pour le respect de la démocratie, lancée au Brésil, dont une très importante journée de mobilisation la semaine dernière, le 15 mars, qui a très largement paralysé le pays. Cette lutte est un véritable test pour le gouvernement et les organisations syndicales, puisque le premier entend présenter prochainement une réforme du droit travail, très largement inspiré de celles développées en Europe.

la nouvelle convention collective nationale de la branche. Pour mémoire, la dernière fois que les trois organisations syndicales de la métallurgie FIOM CGIL, FIM CISL et UILM ont signé ensemble l'accord remonte a plus d'une dizaine d'années. Cet accord a permis des avancées pour les métallos italiens en matière de salaires, de protection sociale et de prévoyance. Le rapport de forces nécessaire s'est construit au printemps, pendant le conflit contre la loi Travail, et après la journée nationale de grève qui a été suivie par près de 80 % des travailleurs de la branche. L'unité retrouvée des organisations italiennes de la métallurgie est de bon augure et elles espèrent entraîner dans leur sillage leurs confédérations nationales dans la lutte contre les

Cependant, j'aimerai revenir sur un point de notre histoire sociale française et notamment sur Mai 68. Celui-ci ne s'est pas uniquement construit sur un appel à la grève générale. En effet, tout au long de 1967, des luttes se sont menées dans toutes les corporations.

politiques d'austérité.

Pourquoi ne pas faire de 2017, une année de tremplin pour un grand rassemblement des classes et de masse, dans le but de défendre et d'engager notre combat pour le progrès social?

La loi El Khomri, est un tremplin dans notre bataille, le combat se poursuit et même si certains pensent que les luttes s'essoufflent, ces dernières sont toujours d'actualité dans nos calendriers. Ne serait-ce que sur le mois de Mars, il yaeu:

La mobilisation des inspections du travail en intersyndicales devant les DIRRECT dans chacun des territoires de France pour refuser les suppressions des postes;

Le 6 mars, se sont les salariés du Pôle Emploi qui ont refusés la casse du service public et de la protection sociale;

Le lendemain, s'est tenu le « Mardi de la Colère » à l'appel de la FNME pour contester les plans d'austérité et la remise en cause des activités sociales:

Toujours le même jour, il y a eu une forte mobilisation des agents des services publics autour des

questions d'emplois, de salaire et des conditions de travail;

Puis, a suivi l'action du 8 mars dans le cadre de la iournée internationale de luttes pour le droit des Femmes avec l'appel au débrayage à 15 h 40 et qui a porté un coup fort dans la prise en compte de l'égalité professionnelle avec plus de 150 initiatives de recensées sur le territoire ;

Pourquoi ne pas faire de 2017, une année de tremplin pour un grand rassemblement des classes et de masse...

Le 14 mars ce fut le tour des pompiers! Ils se sont rassemblés à Paris pour dénoncer l'absence de reconnaissance de l'exercice du métier de sapeur-pompier, mais également pour protester contre les restrictions budgétaires,

la précarisation des emplois et bien d'autres revendications concernant leur profession.

Enfin, il y a l'action autour du « Printemps de l'Industrie » qui s'est déroulé hier. Cette initiative d'action fait suite aux Assises de l'Industrie du 22 février dernier qui ont réunit plus de 1 300 camarades venant de toute la France, de différents secteurs, du privé et du public. Les métallos y ont pris toute leur place en étant plus de 350. Cette journée était le point de départ pour une grande campagne autour de la reconquête industrielle et du développement des services publics. Les débats ont permis de réaffirmer l'urgence de réindustrialiser le pays autour des secteurs clefs. Le lien services publics et industrie a été réaffirmer par les interventions des camarades. Sans services publics, pas d'industrie et sans industrie pas de services publics! L'importance du lien



Frédérik Conseil et Yves Sampietro



ont été axés principalement sur les accords de compétitivité qui commencent doucement à se mettre en place dans les entreprises. Constat qui s'étend plus largement <mark>ju</mark>squ'en Belgique et en Espagne où des camarades nous ont fait part de leurs situations avec l'exemple de la bataille menée par les syndicats d'Audi pour conserver l'emploi en Belgique et des luttes en Espagne pour combattre la déréglementation du <mark>tra</mark>vail.

recherche fondamental, recherche appliqué et industrialisation a été remit sur le devant de la scène par les interventions.

Nous faisons face à une désindustrialisation liée à l'hyper-financiarisation de l'industrie qui ne cesse de demander plus de compétitivité pour répondre aux seuls actionnaires. Nous le mesurons tous les jours dans nos entreprises, nos territoires. Cette logique est mortifère : les salariés ne sont pas un coût, ils sont une richesse. La CGT en a fait la démonstration avec sa campagne sur le coût du capital. Cela m'amène à la question liée au futur de nos entreprises et de notre industrie et non pas à l'usine du futur qui est le projet du patronat et du gouvernement actuel.

Les évolutions technologiques ont toujours existé dans notre champ d'activité, mais elles doivent permettre une efficacité sociale pour créer des emplois, améliorer les conditions de travail, réduire le temps de travail, former les salariés.

Les salariés et leurs syndicats doivent gagner leurs interventions dans ces décisions d'évolutions technologiques, y compris avec des droits nouveaux, afin de garder l'Homme au centre du processus. Le progrès technologique doit permettre l'émancipation des salariés.

Nous faisons face à une désindustrialisation liée à l'hyperfinanciarisation de l'industrie

Beaucoup d'initiatives se sont tenues en territoires, hier, autour du « Printemps de l'Industrie », je laisserais les camarades intervenir sur les actions auxquelles ils ont participé. Cependant ce « Printemps de l'Industrie » n'est que le début de notre campagne et nous devons continuer d'impulser le travail en territoires en lien avec toutes les structures de la CGT, démultiplier les assises de l'industrie en territoire. Les métallos doivent prendre toute leur place dans cette impulsion. Nous devons continuer à travailler sur des projets alternatifs, mais sans s'enfermer dans cette notion de projet.

Finalement, en quelques jours, c'est plus de 500 métallurgistes que nous avons rassemblés puisqu'avant les Assises de l'Industrie nous avions celle de l'Automobile. En effet. les 7 et 8 février derniers, se sont réunis dans cette même salle qu'aujourd'hui, environs 260 militants qui ont répondu présents et qui représentaient plus de 90 syndicats des différentes branches de l'Automobile. Les débats ont été riches et

Beaucoup de camarades sont également revenus sur le thème de la précarité et du besoin de faire converger nos luttes pour combattre ce fléau. Pour cela, il y a besoin d'échange régulier entre les syndicats des constructeurs et les soustraitants afin de pouvoir appréhender les politiques d'entreprises et les incidences que cela induit sur la sous-traitance.

Le cas des camarades de GMS Industry à La Souterraine en ait un parfait exemple malgré un outil industriel performant, dont une cataphorèse, un savoir faire reconnu; les deux donneurs d'ordres PSA et Renault, ont décidé de se désengager mettant en péril l'avenir de 283 familles. Si nous ne pouvons présager de l'avenir de cette entreprise, nous sommes convaincus que sans la lutte des salariés et le travail commun des CGT GMS Renault et PSA, la boîte

cgt métallurgie

serait déjà fermée. Dans ses Assises, il n'y avait pas un esprit de renoncement, bien au contraire, l'esprit était à la construction d'une action dans un bassin d'emploi dans les semaines à venir. Les débats des « Assises de l'Auto », mais aussi les débats du CEF, ont pointés la question de la précarité dans l'industrie qui est un sujet qui nous concerne tous et qui est fédérateur pour mobiliser les syndicats et les salariés.

Nous devons continuer d'impulser sur cette question pour travailler à de nouvelles mobilisations qui rassemble le plus grand nombre, en ayant une CGT force de proposition et porteuse de perspectives pour les salariés.

Sans vouloir empiéter sur le débat de demain matin axé sur les négociations dans la branche et la Convention Collective Nationale (CCN), j'aimerais vous livrer quelques pistes de réflexions.

Nous avions tenus en novembre 2015, une première journée d'étude autour de la CCN. Depuis, l'UIMM a engagé en septembre 2016, des négociations autour du dispositif conventionnel qui pourront durer jusqu'à la fin de l'année 2017. Elles sont d'une ampleur comme rarement connue car elles ont pour but de refonder tous les droits individuels et collectifs spécifiques aux salariés de la branche sur plusieurs décennies.

Depuis le début, la Fédération, avec ses syndicats, construisent le rapport de forces nécessaire pour obtenir une Convention Collective Nationale de haut niveau pour tous les métallurgistes. 65 journées d'études ont permis d'engager le débat avec plusieurs milliers de militants. Il faut poursuivre ce travail et certainement s'inspirer des camarades du syndicat AIRBUS Nantes qui, sur une journée, au travers de 3 ou 4 réunions

d'informations syndicales, ont rassemblés plus de 200 syndiqués autour des négociations et de la CCN. Impliquer nos syndiqués au cœur de l'action, est essentielle pour élever le rapport de forces. Nous avons décidé de quitter la table des négociations le 3 février dernier face à la non prise en compte de nos propositions et avons mené 2 semaines d'actions qui rend l'UIMM moins sur d'elle.

salariés. Ceci poussent les autres organisations syndicales à communiquer sur les négociations et pour certaines d'entres elles à durcir leur position, voir nous rejoindre sur certains points.

Nous ne savons pas combien de temps cela va durer mais pourquoi ne pas tenter de travailler en intersyndicales dans les territoires afin d'élever d'un cran le rapport de forces.

Nous devons continuer d'impulser sur cette question pour travailler à de nouvelles mobilisations qui rassemble le plus grand nombre...

Qui plus est, on s'aperçoit dans les territoires que les UIMM mesurent petit à petit l'élévation du rapport de forces comme en Bretagne où dans l'entreprise Cummins, la direction, elle-même, distribue un tract et ce n'est pas qu'un simple tract faisant état de la négociation ou cherchant à rassurer les

Je suis sûr que sur certains points, il peut et il doit y avoir des convergences.

Continuons dans les deux mois qui viennent à tenir des initiatives en territoire avec la perspective d'un grand rassemblement courant juin autour des questions industrielles et de la Convention Collective Nationale. Lors de ce Conseil National, il est de notre responsabilité de débattre de cette proposition d'initiatives d'actions que propose la direction fédérale à ses syndicats. Alors n'hésitez pas, dans chacune de vos interventions, à donner votre point de vue. Enfin, autour de la Convention Collective Nationale, la Fédération organisera le 12 avril prochain des assises, nouvelle initiative dans la construction du rapport de forces. Dans la



période, les négociations annuelles obligatoires qui se sont engagées dans de nombreuses entreprises permettent l'élévation du rapport de forces.

Je n'ai pas développé sur l'activité de nos anciens, mais la semaine passée, l'Union Confédérale des Retraités tenait son 11e Congrès à Bordeaux, ou 500 délégués représentant 100.000 adhérents, ont débattu. Les thèmes abordés tout au long de la semaine se sont articulés autour du slogan « Pour un syndicalisme retraité du XXIème siècle, proche, à l'écoute et revendicatif ». Notre Fédération était représentée par 42 délégués dont certains sont dans cette salle. Je compte sur eux pour



Frédéric Sanchez, Denis Leblanc, Denis Bréant, Edith Biechle et Aziz Bouabdellah

dans les TPE comptera dans la balance même si la participation n'est pas à la hauteur de nos espérances.

Ces résultats confirment la CGT comme 1^{re} organisation syndicale au plan national. Les salariés qui se sont en tête la CGT avec un résultat de 25,12 % devant la CFDT à 15,44 %.

Dans les Services de l'Auto, les résultats ont été légèrement supérieurs avec une CGT proche des 31 % et nos camarades Réunionnais ont même obtenu les 41 %. Nous tenons à remercier tous les camarades et les USTM qui ont impulsés, par des plans de travail ambitieux, la diffusion de matériel et qui se sont investis dans cette campagne en permettant ainsi aux Services de l'Automobile, de rester la 1^{re} organisation, loin devant FO et de la CFDT, en 3^e position.

Enfin avant de vous donner la parole, je veux vous donner les résultats des élections professionnelles de Peugeot-Poissy où la direction s'est pleinement invitée dans la campagne en menaçant de licencier 9 de nos camarades. Les salariés ont répondu à la direction en faisant progresser la CGT de 1 % au premier collège avec 35 %. Malheureusement ce score, ne reflètera pas la représentativité de la CGT puisque nous sommes absents du second et 3e collège. Il y a besoin de travailler sur les catégories ingénieurs et cadres, mais également sur les techniciens car ils sont en général proche des ouvriers et sont parfois issue de cette catégorie. L'UFICT est disponible pour se rendre dans les syndicats pour aborder ces questions.

Si j'ai abordé le cas de Peugeot-Poissy, c'est également pour aborder la répression syndicale que vous connaissez peut être. Nous avons besoin de connaître tous ces cas de répressions pour regarder avec la Fédération, comment nous pouvons aider, mais également pour l'intégrer à la journée d'actions prévue pour le mois de juin. Merci à toutes et tous de votre écoute. Je redonne donc la parole au président de séance pour entamer le débat.

La CGT aura dénoncé les méthodes gouvernementales qui ont jalonné d'embûches l'élection des salariés des TPE (*Très Petite Entreprise*).

nous faire un retour de ce Congrès mais d'ores et déjà je peux vous annoncer qu'une journée d'action des retraités est prévue pour le 30 mars 2017.

Enfin, j'en terminerai par la mesure de notre organisation dans le paysage syndical. Nous aurons connaissance dans les jours qui viennent de notre représentativité, resterons-nous la première organisation syndicale ou pas ? Il est encore un peu tôt pour le dire, mais le vote

exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie! La CGT sort confortée de cette élection et remercie les électeurs. La CGT aura dénoncé les méthodes gouvernementales qui ont jalonné d'embûches l'élection des salariés des TPE, comme par exemple, le report des élections pendant les fêtes de fin d'année. Les salariés ont amené la meilleure des réponses, celle de placer

Débat

José DOLIGET

e voudrais revenir sur un sujet majeur, évoqué récemment lors des assises de l'Automobile puis des assises de l'Industrie : la robotisation qui. chez Renault, touche désormais aussi les services. Il y a aujourd'hui dans l'ensemble du réseau Retail Group 120 robots, dans un très grand nombre de concessions privées. Sous couvert d'animation commerciale des showrooms, c'est en fait un test de remplacement des hôtesses d'accueil, voire des vendeurs en magasin dans leur fonction première. Ce robot est facturé 5 000 euros pour huit mois, soit 7 500 euros pour un an, et les directions voient déjà l'économie réalisable. Encore une fois, Renault agit de façon sournoise et ne révèle pas ses réelles intentions.

Deuxième exemple : la destruction de l'usine soustraitante en République tchèque a impacté et impacte toujours le site de Douai, ainsi que l'ensemble du réseau de distribution commerciale. Ainsi, les clients qui ont commandé des nouveaux Scenic avant la destruction de l'usine vont avoir trois mois de retard dans leur livraison. Sur ce point, Renault fait l'autruche et laisse les réseaux de distribution gérer les clients. Grâce à une action coordonnée entre les services de l'Auto

et la Coordination Renault, nous avons rédigé une lettre d'interpellation qui a été adressée au plus haut niveau de la direction du groupe.

Par ces deux exemples, je voulais démontrer encore une fois la nécessité impérieuse de dialoguer et d'échanger les informations entre les services et la production. De là doit naître

un véritable projet alternatif pour la filière Automobile.

Amar LADRAA

Région Grand Est

n décembre dernier a eu lieu notre première conférence régionale qui réunissait les dix USTM d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne.

La coordination mise en place lors de cette

conférence a reçu une feuille de route clairement définie par les USTM, dont la principale priorité sera d'apporter une aide au fonctionnement des USTM en difficulté, grâce notamment à la mutualisation de nos moyens

Notre deuxième thème de travail fut la convention

Anne COUTURIER-DUFOUR

CEF. Renault Trucks

Je voudrais dénoncer ici le « coup de com' » de Renault Trucks, qui a annoncé 277 embauches en France. La direction prône l'optimisme, la reprise, la confiance. En réalité, c'est juste la régularisation de la situation d'intérimaires qui travaillent dans nos usines depuis des années, suite au droit d'alerte à la précarité déclenché par la CGT en CE. Il n'y aura en fait aucune réelle création d'emploi.

Dans cette com', on ne parle pas des 2 000 pertes de CDI constatées depuis trois ans entre PSE, retraités non remplacés, etc. Les salariés survivants ne s'y trompent pas. Le mal-être et la peur perdurent et maintiennent une sorte de fatalisme permanent et d'acceptation qui règne, d'autant que la gestion déplorable des ressources humaines qui consiste à recaser où il y a des places sans souci d'évolution de carrière ni de maintien des savoir-faire et compétences fragilise encore pour écraser toutes les velléités revendicatives des salariés, entre intensification de la charge. conjointement à l'amoindrissement de l'intérêt du travail et à l'absence de reconnaissance des qualifications. En parallèle, toujours prompte à servir les outils servant le Medef et l'UIMM, la DRH de Volvo Group



France teste un outil d'attribution des augmentations individuelles pour les techniciens et cadres, qui vise à les attribuer au poste occupé, sans aucun lien avec les grilles de notre convention collective. En bref, nous devons être simultanément sur tous les fronts avec toujours moins de moyens.

Idem pour nos médecins du travail: l'un d'eux a fait un burn-out, en larmes en plein CHSCT. Nos collègues belges sont aussi en grève sur leurs conditions de travail et ce sont bien sûr les gouvernements successifs qui ont permis de nous mettre dans cette situation. Alors personnellement, j'espère que les prochaines élections contribueront à remettre l'humain, la justice et le progrès social au centre des préoccupations de tous, mais avec le revenu du travail car nous ne réclamons aucune aumône.



collective nationale de la Métallurgie, sur lequel nous avons déjà organisé depuis décembre dix rassemblements devant les chambres patronales de la région Grand Est. Nous avons également lancé une pétition écrite, qui a déjà recueilli 2 000 signatures, et une pétition en ligne, qui en a recueilli 500.

Pour la suite, nous sommes dans l'idée de gagner l'implication de tous nos syndicats et territoires pour élever le rapport de force et peser sur les négociations. Pourquoi ne pas réfléchir à un rassemblement dans le Grand Est, devant le siège de l'UIMM à Metz, lors duquel nous remettrions notre pétition?

Ce que je trouve intéressant, c'est que toutes les initiatives que nous avons prises dans nos entreprises ont mis en difficulté non seulement I'UIMM mais aussi les autres organisations syndicales. Beaucoup ne sont en effet pas au courant



Michel Molesin



Yves Pari et Ahmed Aboulmajd

Nous recensons 8 400 syndiqués pour 400 syndicats sur un effectif de 150 000 métallos.

de ces négociations. Nous amenons le débat avec les salariés sur l'enjeu de ces négociations, à savoir une remise à plat de tous les acquis (primes d'ancienneté et de panier, 13e mois), ce qui les fait réagir. Il faut donc continuer notre campagne autour de ces négociations. Autre enjeu: l'emploi industriel. Hier, nous avons eu pas mal d'initiatives dans les territoires, y compris des arrêts de travail dans plusieurs grands groupes (Arcelor, Amcor, Supra...).

Dernier mot: lors de notre conférence, nous avons parlé de vie syndicale et de renforcement. Dans la région Grand Est, nous recensons 8 400 syndiqués pour 400 syndicats sur un effectif de

150 000 métallos. Nous nous sommes fixé pour objectif de franchir la barre des 10 000 adhérents et avons constitué un collectif qui sera chargé d'y travailler.

Michel MOLESIN

Airbus

hez Airbus, nous sommes en train de mener campagne contre les choix de notre direction, uniquement quidés par la finance, alors que notre groupe a pour plus de quinze ans de production devant lui mais continue à employer 3 500 intérimaires au motif de surcroît temporaire d'activité et fait des choix extrêmement graves pour l'avenir de la filière aéronautique et spatiale en France, premier poste pour la balance commerciale du pays et pôle industriel extrêmement structurant pour l'économie française.

Nous menons une grande campagne qui, à mon avis, pourrait être utilisée par M. Enders à l'Assemblée générale des actionnaires puisque nous démontrons que si la masse salariale représentait 21 % du chiffre d'affaires en 2003, elle n'en représente plus que 19 % aujourd'hui. Quant au budget de la R&D, qui était au dessus des 7 %, il est maintenant en dessous des 5 %. En revanche, les dividendes sont passés de 3 % à 8 % de la masse salariale. Ces chiffres permettent à M. Enders de justifier le fort salaire que lui octroie l'assemblée générale des actionnaires.

Parallèlement à cela, la R&D est fortement attaquée puisque 300 des 400 postes de ce secteur de recherche vont être supprimés avec la fermeture du site historique de Suresnes. Nous avons aussi maintenant des difficultés dans nos bureaux d'étude puisque l'entreprise refuse de lancer de nouveaux

projets structurants, ce qui leur fait perdre leur savoir-faire. Nous avons décidé d'appeler à un rassemblement le 30 mars devant le Siège du groupe, à Blagnac. Cette initiative s'inscrit dans la continuité du Printemps de l'Industrie initié par la Confédération. Nous participerons également au salon du Bourget où, pour la première fois, la CGT tiendra un stand et où nous comptons promouvoir des propositions alternatives.

Marc BASTIDE

UFR Métallurgie

A près les réformes
Balladur et Fillon
de 1993 et 2003, les
retraités ont vu leur
pension baisser de 20 %.
A cela s'ajoute ce qu'ont
fait les gouvernements
en place depuis
l'élection de François
Hollande, qui n'ont
augmenté ni les retraites
complémentaires, ni
celles de la Sécurité
sociale.

Le 30 mars prochain, nous demanderons donc un rattrapage de 300 euros et une indexation des pensions non sur l'indice des prix mais sur l'évolution des salaires.

Les retraités sont partie intégrante de la construction de la convention collective nationale grâce à leurs liens avec les métallos et les entreprises. Cette convention nous intéresse. notamment sur les retraites complémentaires, et j'attire l'attention des syndicats de la Métallurgie sur la nécessité de reconduire l'AGFF pour 2018 sous peine de priver les futurs retraitables de leur retraite complémentaire, qui représente entre 40 % et 60 % de leur salaire. Sur la question de la continuité syndicale, nous organiserons deux journées d'étude sur ce thème les 13 avril en région Rhône-Alpes et 25 avril en Ile-de-France.

Nicolas COHARD

USTM Isère

ans la période, il apparait urgent de former nos élus et de revenir sur le fond. Si non, nous restons cantonner à simplement porté ce que les salariés nous demandent de revendiquer sans porter nos propositions. Débattons et discutons de quel choix de société nous voulons pour demain. Pour répondre à la montée du FN, nous devons fédérer la classe ouvrière, première victime de la mondialisation et des délocalisations. Nous devons nous opposer à la logique libérale mondialiste de libre

d'autres forces politiques ou sociale s'en emparent.

Sébastien POLLAERT

Animation régionale de l'Ariège

ans le cadre de notre campagne pour l'Industrie, nous avons décidé d'en revenir aux basiques en allant porter des projets revendicatifs devant les salariés, en travaillant les axes qui nous semblaient importants, comme la prospection d'une mine de tungstène, la formation professionnelle ou le parrainage entre syndicats organisés et syndicats en création. Dans l'Aéronautique, tous

Les retraités sont partie intégrante de la construction de la convention collective nationale grâce à leurs liens avec les métallos et les entreprises.

circulation des richesses, des marchandises et des travailleurs soutenue par l'UE. Il nous faut aller vers le patriotisme économique pour protéger les salariés des délocalisations, comme actuellement avec Whirlpool.

Le patriotisme
(économique ou non), le
protectionnisme, l'idée de
nation (identité nationale),
sont des valeurs qui
prennent leurs racines
dans les mouvements
progressistes et ouvriers
arrêtons de rejeter notre
vocabulaire historique et
nos valeurs aussitôt que

les syndicats des soustraitants sont en train de s'organiser pour pouvoir peser sur les décisions des donneurs d'ordres.

David BOISSET

USTM du Rhône

es NAO sont en cours dans plusieurs entreprises du Rhône et il y a eu quelques interventions à propos des négociations sur la convention collective. Dans mon entreprise, nous avons nous aussi pris la parole pendant une bonne vingtaine





de minutes et rappelé tous les enjeux liés aux conventions collectives (primes d'ancienneté, progression automatique des salaires et des coefficients). Notre direction nous a dit qu'elle était parfaitement au courant de ces négociations mais qu'il fallait les laisser se dérouler et qu'une fois le nouveau texte signé, il serait appliqué dans les entreprises. Pour notre part, nous avons dit que nous continuerions à informer les salariés et que nous ne laisseron pas se dérouler des négociations qui tireraient les avantages des salariés vers le bas, en rappelant que la CGT avait un projet avec une convention collective nationale de haut niveau.

Xavier PETRACHI

CEF, Airbus

a période actuelle est marquée par l'élection présidentielle, avec des rebondissements particuliers, et la CFDT a tenu une conférence de Xavier Petrachi

nous avons eu différents rendez-vous marquants autour de la loi El-Khomri et il me semble encore possible de nous adresser aux différents candidats sur les questions que nous portons depuis des années : attaques contre les travailleurs et montée de l'extrêmedroite partout en Europe, loi El-Khomri, loi Macron, loi Rebsamen... Et l'interview de Philippe Martinez à la NVO ne m'a pas satisfait. Il faudrait

Les attaques que nous vivons dans nos entreprises sont importantes et n'épargnent aucune catégorie de salariés ni aucun secteur.

presse pour présenter les résultats d'une enquête réalisée auprès de 200 000 salariés, suivie d'une confrontation avec les différents candidats. Nous sommes dans le printemps de l'Industrie, peut-être aller plus loin dans cette adresse aux candidats. Sur le printemps de l'Industrie, il faut reconnaître que si les Assises ont été un succès, la mobilisation n'a en revanche pas été au rendez-vous.

Enfin, je pense que nous pouvons rebondir sur la convention collective nationale à travers les salaires. Il y a actuellement des négociations sur les minimas dans tous les territoires et sur les salaires dans toutes les entreprises. Il faut mettre en avant les salaires dans la campagne présidentielle car aujourd'hui, les augmentations salariales oscillent entre 0 % et 2 %, alors qu'il n'y a jamais eu autant de dividendes versés par les entreprises du CAC 40. A mon avis, c'est sur ce thème qu'il faut engager une véritable mobilisation car la question des salaires touche tout le monde.

Fabrice FORT

Renault Trucks

es attaques que nous vivons dans nos entreprises sont importantes et n'épargnent aucune catégorie de salariés ni aucun secteur. Nous voyons aussi que les programmes économiques et sociaux de certains candidats à la présidentielle ne sont vraiment pas de nature à améliorer la situation des salariés et, plus largement, de la société française. Que peuvent faire les syndicalistes sans attendre un hypothétique grand soir? Dans la société actuelle, avons-nous d'autre choix que nous soumettre

ou d'accompagner? Personnellement, je pense que nous pouvons faire mieux que résister et que nous devons travailler quelques sujets tel que l'intérim, le travail en filière (avec notre proposition de comité inter-entreprise), le statut salarié ou le salaire socialisé. Ces exemples concrets permettent de combattre et de reprendre la main sur la financiarisation de l'Entreprise et de l'économie, tout en montrant l'utilité du syndicalisme et, de facto, la pertinence de nos repères CGT.

Marie-Laure CORDINI

CEF, ST-Micro

e 8 mars, journée de la femme, c'était la première fois que la CGT appelait à la grève avec l'intersyndicale, ce qui était une bonne chose – et même si la fédération de la Santé avait appelé



cgt métallurgie

à une journée d'action la veille, ce que je ne comprends pas. A Grenoble, nous étions 2 000 car un vrai travail a été réalisé. L'USTM de l'Isère a fait un film qui est visible sur le site fédéral et que j'invite tout le monde à regarder. Dans ce film, nous avons posé des questions aux manifestantes et ce qui revient en priorité chez elles, ce sont les violences sexuelles et le sexisme ordinaire.

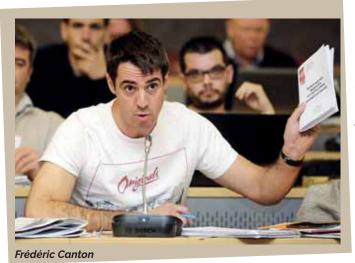
Je pense que la journée du 22 février a été un vrai succès mais je ne suis pas sûr que nous soyons tous d'accord sur quoi, comment et avec quelle énergie produire, et je pense qu'il faut continuer le débat sur ces questions au sein de la CGT.

Troisième point :
dans l'Isère, nous avons
décidé d'organiser
une journée pour les
droits des syndiqués le
7 avril prochain et nous
demanderons à chaque
élu de prendre toutes ses
heures de délégation ce
jour-là pour les consacrer à
la syndicalisation.

Frédéric CANTON

Hepta France, USTM 64-40

En novembre 2016, nous avons fait une journée d'étude sur la convention collective dans notre département, puis organisé un rassemblement devant l'UIMM le 17 janvier suivant, une soiréedébat sur l'industrie et le service public le 9 février



Le 8 mars, journée de la femme, c'était la première fois que la CGT appelait à la grève avec l'intersyndicale, ce qui était une bonne chose...

à Mourenx et une journée d'étude le lendemain. Ce travail quotidien nous a permis d'appeler à la grève et d'aller manifester dans deux cortèges, à Bayonne et Paris, qui ont rassemblé près de mille camarades. Que faire ensuite? Dans notre département, nous sommes très favorables à une action en juin prochain et nous nous adapterons aux modalités qui nous seront proposées.

En revanche, faute de participants, nous avons dû repousser la conférence régionale de la Nouvelle-Aquitaine, qui devait avoir lieu les 30 et 31 mars, aux 2 et 3 octobre. Nous inscrirons ce point à l'ordre du jour le réunion de la réunion notre USTM du 14 avril prochain. Il faut aussi que nous parlions du congrès de notre fédération pour que nous puissions nous organiser.

Je vous conseille par ailleurs de regarder le répertoire des mandatés CGT Métallurgie en Santé au travail qui se trouve dans votre dossier. II permettra à votre CHSCT d'avoir des interlocuteurs CGT sur des compétences et des points très précis. Chez Hepta France, à Hendaye, nous avons mené fin février une lutte sur les NAO. Partis d'une assemblée générale, nous avons fait quatre jours de grève consécutive, ce qui nous a apporté quelques avancées, notamment sur le déroulement de carrière automatique des salariés. Nous avons réussi, par le rapport de force, à inverser la situation, à faire admettre à la direction - qui voulait imposer un paiement au poste - qu'elle avait tort et à obtenir qu'elle reconnaisse mieux les connaissances et les diplômes.

Pascal LE BRIERE Peugeot, Vannes-Auray

Je souhaiterais revenir sur l'actualité du groupe IRP Auto, dont je suis administrateur. IRP est un groupe de protection sociale de la branche professionnelle, qui représente environ 420 000 salariés et plus d'un million d'ayants droit. Elle est la cinquième branche de France Pro.

Les fédérations Agirc/ Arrco préconisent des rapprochements et fusions de leurs institutions avec d'autres groupes de protection sociale dans la perspective de réaliser des économies de gestion. Actuellement IRP Auto est en négociations pour un éventuel rapprochement avec le groupe Klesia. Une lettre d'intention a été validée par les deux groupes sur la base de un groupe = une voix et le 50/50 dans les décisions. Les négociations sur ce rapprochement ont débuté en mai 2016. A ce jour, nous attendons les résultats financiers deux groupes par les experts qui ont été nommés pour évaluer la faisabilité de ce rapprochement.

Sur tous ces sujets, les administrateurs CGT sont très préoccupés et restent vigilants sur l'avenir de notre branche, de notre convention collective et sur toutes les conséquences que cela engendrerait pour notre fédération.



Jérôme Lettry, Nicolas Cohard et Fabrice Lallement

Gilles PONT

Aubert & Duval, Pamiers

e souhaitais aborder trois sujets. Le premier est celui des élections. Dans notre entreprise, lors des élections de décembre 2016, nous avons recueilli 74 % des voix dans le premier collège et 63 % dans les deuxième et troisième. Notre prochain objectif est d'arriver à convaincre un salarié du collège cadres à se présenter sous l'étiquette de la CGT, ce qui est loin d'être gagné et d'avoir plus de femmes candidates.

Le deuxième est celui des retraites. Sur ce point, je voulais vous alerter sur la refonte de l'Agirc et de l'Arrco. En effet, des négociations sont en cours entre le Medef, la CFDT, la CFTC et la CGC sur le passage d'un régime à prestation définie à un autre à cotisation définie, ce qui

va obligatoirement se traduire par une baisse des prestations. J'aurais enfin un mot pour les syndicats des donneurs d'ordres du secteur Aéronautique. Je trouve en effet extraordinaire que certains camarades signent des accords d'intéressement reposant sur une baisse des achats, ce qui revient à étrangler encore plus les entreprises sous-traitantes.

Fabrice LALLEMENT

CEF, Soitec

epuis plusieurs mois, notre USTM mène un travail de terrain pour tenter d'impliquer les bases dans les négociations actuellement en cours sur la convention collective nationale, en organisant notamment deux demijournées de travail qui ont réunies une centaine de participants. Pour aller plus loin, nous avons décidé d'aller au contact

Nos deux priorités sont la convention collective nationale et la reconquête industrielle.

des salariés en leur proposant de signer une pétition qui est en cours de diffusion sur notre territoire. Nous pensons cependant qu'il serait prématuré d'espérer mobiliser massivement sur ce thème dès juin et qu'il faudrait revenir aux fondamentaux, à savoir manifester dans le cadre d'arrêts de travail massifs. Nous devons aussi être conscients, sans être pessimistes, de notre capacité à mobiliser, d'où la nécessité de taper juste et fort en même temps, pour éviter les échecs comme celui de la journée d'hier, sinon nous risquons de nous éparpiller.

Sur le plan politique, je suis déçu par le manque d'implication de la CGT dans les élections présidentielles alors que plusieurs candidats ont annoncé qu'ils nous attaqueraient frontalement s'ils accédaient au pouvoir. Il faut accroître la conscience politique dans nos rangs et se rapprocher de personnes de notre bord (partis politiques, ONG, associations, collectifs citoyens) en les invitant par exemple à notre prochain congrès, pour aller vers la convergence des luttes. Le mouvement syndical, en particulier la CGT, doit travailler à former un front social antilibéral.

Jacques BAUQUIER

Coordinateur Franche-Comté-Bourgogne

mon avis, nos deux priorités – intimement liées – sont la convention collective nationale et la reconquête industrielle. Notre idée est qu'il n'y a pas de développement industriel sans progrès social.

La réunion des coordinateurs régionaux de la semaine dernière a montré que beaucoup de salariés n'étaient pas informés de la négociation en cours avec l'UIMM sur la convention collective nationale et qu'il fallait y remédier. Nous avons également constaté que nos militants n'avaient pas forcément conscience des enjeux de cette négociation et de ses conséquences potentielles sur les droits et les garanties collectives.



La question qui nous est posée aujourd'hui est la suivante : comment passer à l'offensive, avec les salariés et nos militants, pour changer la donne? Passer à l'offensive suppose que l'on s'approprie les propositions et les revendications de la CGT qui, selon moi, restent méconnues. Il faut donc en débattre avec les syndiqués et les salariés pour construire la mobilisation.

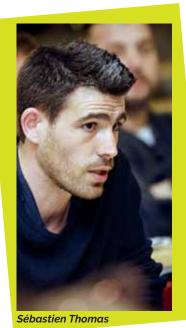
Nous avons besoin aujourd'hui de passer d'une lutte défensive à une lutte offensive. Dans les entreprises, nous sommes à l'offensive sur les salaires mais sur les autres questions, nous sommes en difficulté. A mon avis, cela tient au fait que. dans nos réunions, nous passons trop de temps sur les constats et pas assez sur nos propositions revendicatives, par exemple autour du thème de l'Usine du futur, dont la fédération devrait faire un combat national.

Fabrice FARGHEOT

Valeo Issoire

e patronat a la volonté de remplacer les éléments traditionnels de rémunération par d'autres non soumis à cotisation. Le Medef théorise même la fin du salariat, soit une sorte d'uberisation de la société. Son esprit revanchard le conduit, depuis la Libération, à détricoter le programme du Conseil national de la Résistance, notamment la Sécurité sociale, et ce

mouvement s'amplifie depuis quelques années. Ses leviers pour mettre à la mal la Sécurité sociale sont connus de tous : chômage de masse, modération salariale, promotion de l'intéressement, plans d'actionnariat salarié, PERCO... Tout cela n'a qu'un seul but : détruire le salaire pour le remplacer par des éléments de rémunération qui ne seront pas soumis à cotisations et détruire ainsi le système de la Sécurité sociale. Cela mériterait débat entre nous car j'observe un recul des idées au sein



Le patronat a la volonté de remplacer les éléments traditionnels de rémunération par d'autres non soumis à cotisation. Le Medef théorise même la fin du salariat...

de notre corps militant. Je pense donc qu'il faudrait former nos adhérents sur le sujet, pour que tout le monde ait connaissance du fonctionnement de la Sécurité sociale.

Gérard MONTUELLE

Coordinateur du groupe Safran

es NAO viennent de se terminer dans notre groupe et nous avons obtenu entre 1,7 % et 2,15 % (AG et AI). Cela n'est pas suffisant et la CGT n'a pas signé l'accord mais les autres syndicats l'ont fait. Nous n'allons cependant pas baisser les bras et essayerons de convaincre tous les salariés de continuer, malgré une participation

et un intéressement en hausse, à réclamer des augmentations de salaire. Notre groupe fait actuellement l'objet de restructurations conséquentes. Pour vendre ou racheter des activités, nos patrons ont de l'argent. Il faut donc regarder comment arriver à mobiliser, malgré les départs en retraite, en améliorant la vie syndicale, en visitant des syndicats, etc. Nous avons également constaté que moitié des 40 000 salariés de Safran travaillaient en région parisienne et essayerons d'améliorer notre travail en Ile-de-France, à l'occasion notamment de la conférence régionale des 20 et 21 avril prochain.

Je rappelle que la NVO et la CGT tiendront un stand pendant toute la durée du salon du Bourget, en juin prochain, avec la visite de Philippe Martinez et du bureau fédéral de la Métallurgie le 22, qui sera suivie d'une réunion de tous les camarades présents afin de discuter des relations entre syndicats de donneurs d'ordres et de soustraitants.

Je vous annonce
par ailleurs que nous
allons relancer le collectif
protection sociale, dont
la prochaine réunion aura
lieu le 27 avril prochain à
Montreuil. J'invite tous ceux
intéressés par ces sujets
(prévoyance, retraite du
régime général, retraites
complémentaires et
supplémentaires, etc.) à
se faire connaître pour y
participer.

Sébastien THOMAS

CEF, Arcelor Mittal, Fos

e 21 mars dernier, à Marseille, nous étions environ 10 000, dont 300 métallurgistes, ce qui nous a agréablement surpris. Concernant l'actualité de notre région, dans les Alpes-Maritimes, les salariés de Legrand sont en grève depuis lundi dernier pour leurs salaires et leurs conditions de travail. A Fos-sur-Mer, les salariés d'Endel sont eux aussi en grève sur la question des salaires et occupent leur dépôt depuis une semaine. Leur direction leur a proposé une augmentation générale de 0 euro pour les ouvriers et

ces derniers ont décidé eux mêmes d'arrêter le travail, ce qui montre que même sans les syndicats, les salariés peuvent se rebeller contre l'inacceptable. Les temps sont durs; il va falloir travailler car à part nous, personne ne défend les salariés.

Gérard BRION

Animateur région Pays de Loire

otre activité revendicative est très chargée en ce début d'année : assises de l'Automobile, assises de l'Industrie, assises des conventions collectives, préparation des conférences régionales en territoire, 41e congrès en fin d'année... A chacune de ces réunions, des décisions sont prises pour avoir des journées d'action. Pour l'automobile, une date devait être fixée en avril ou mai mais nous l'attendons toujours. Il y a eu la journée du 8 mars en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, celle du 21 mars pour l'Industrie une date est prévue en juin sur le thème de la convention collective. Cela fait beaucoup sur les six premiers mois de l'année.

Pour réussir toutes ces mobilisations, il faut du temps et des moyens pour discuter et convaincre les salariés pour qu'ils adhèrent et se mobilisent. La mobilisation du 21 mars sur l'Industrie dans les Pays de la Loire a vu des actions



Naïl Yalcin

... le Président **Erdogan chasse** les opposants et notamment les syndicalistes...

plus ou moins suivies mais je laisserai les secrétaires des USTM s'exprimer sur le sujet s'ils le souhaitent. Pour l'USTM 53, ce sera le 28 mars, avec un rassemblement interprofessionnel devant les locaux de l'UIMM. En arrivant ce matin, on nous a remis des documents, parmi lesquels un plan de déploiement et de renforcement dans les territoires. J'ai été surpris par son contenu et les territoires ciblés. Pour rappel, les pays de la Loire ont cinq USTM et deux animateurs régionaux. Seul le Secrétaire de l'USTM 44 a du temps détaché. Pour les autres USTM et l'animation régionale, nous n'avons aucun moyen - financier ou temporel.

Devant ce constat, je vous demande comment il est possible d'aller dans les bassins d'emploi pour porter nos revendications. Comment fédérer si nous ne sommes pas sur le terrain? Vendredi prochain, nous aurons une réunion de notre CPNE-FP. Nous n'avons aucun moyen pour travailler au sein de cette commission paritaire. Alors j'espère qu'au 41e congrès, des décisions seront prises pour consacrer les mêmes moyens dans toutes les régions. Je vous rappelle que les pays de Loire sont maintenant la troisième région industrielle de France et souhaiterais que nous soyons entendus sur la question de nos moyens.

Naïl YALCIN

ermettez moi de revenir sur ce qui se passe en Turquie. Depuis le coup d'Etat avorté l'an dernier, le Président Erdogan chasse les opposants et notamment les syndicalistes et les professions comme les

enseignants, avocats, juges, journalistes, ... La montée de l'extrême droite en Turquie, comme dans de nombreux pays d'Europe s'appuie sur le principe de patriotisme et les convictions religieuses. J'ai lu un article très intéressant qui faisait le rapprochement entre la stratégie politique d'Erdogan et celle de la montée du nazisme en Allemagne dans les années 30.

A la CGT, nous sommes engagés depuis plusieurs années sur des actions de solidarité avec les travailleurs. Chez Renault Bursa notamment où les salariés se battent pour implanter le syndicat Birlesik Metal Disk face au syndicat patronal. Celui-ci remercie la CGT pour son soutien.

Frédéric SANCHEZ

I me paraît capital, dans le contexte actuel, de faire un parallèle avec notre histoire. Ce qui se passe en Turquie se passe en effet dans d'autres pays européens, y compris le nôtre, avec un Front National aux portes du pouvoir. Dans cette période, la CGT a une responsabilité particulière et elle doit peser beaucoup plus sur le débat politique. De récents sondages montrent en effet que les priorités de la population ne sont pas de savoir si Pénélope Fillon avait un emploi fictif mais les salaires. l'emploi, le logement, la



place des jeunes dans la société... Dans la lignée de la proposition d'une journée d'études le 5 avril prochain sur notre rapport à la politique, la fédération des travailleurs de la Métallurgie ne devrait-elle pas s'associer à d'autres fédérations, voire demander à la confédération, de travailler à une adresse aux partis politiques amenés à arriver aux responsabilités pour remettre les priorités au centre du débat? Cela permettrait de faire bouger les lignes, sinon les programmes des candidats, et de faire prendre conscience à une partie de la population que d'autres choix existent.

Je pense que la CGT a un rôle à jouer, mais pas en appelant à voter pour tel ou tel candidat. La position de la CGT est de peser sur cette élection, pas de prendre parti pour untel ou untel, sinon pour dénoncer les idées du Front national qui n'ont pas leur place à la CGT, même si certains de nos camarades n'y voient pas de contradiction. Nous restons encore frileux sur cette question et avons intérêt à être beaucoup plus offensifs si nous ne voulons pas que certains de nos syndiqués soient tentés par le vote Front National. Nous devrons aborder cette question sur le fond lors de la journée du 5 avril. La CGT porte des valeurs historiques et nous avons besoin de les réaffirmer.



Frédéric Sanchez

Concernant les différentes initiatives d'action, nous pouvons nous satisfaire d'avoir réussi, le 21 février dernier, des assises de l'Industrie qui ont réuni plus de 1 300 syndiqués et militants de la CGT. Elles ont donné lieu à des débats intéressants sur les projets qui peuvent être menés dans les territoires et sur la construction du rapport de force, qui n'est pas à la hauteur des enjeux actuels. Il ne faut pas minimiser ce qui a été construit dans certains territoires mais il faut aussi rester lucides sur notre capacité à mobiliser, sachant que la période électorale n'aide pas. Nous devons donc commencer par tirer les enseignements de la journée du 21. De ce point de vue, je pense que la question de l'Industrie n'est pas la priorité pour l'ensemble de la CGT, comme le montre l'organisation d'une journée de mobilisation par une autre fédération le 7 mars.

Dans la Métallurgie, je pense que nous devons articuler le rapport de force autour de deux sujets : la bataille industrielle et la convention collective nationale. La fédération des travailleurs de la Métallurgie a une responsabilité particulière dans la période actuelle et nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre que la Confédération décide d'un nouveau temps fort de mobilisation. Ne devrions-nous pas décider aujourd'hui de mettre entre les mains de nos syndiqués la pétition qui a été élaborée par nos camarades du secteur politique revendicative, d'en débattre avec eux, de nous fixer pour objectif d'obtenir 40 000 à 50 000 signatures en juin

... la CGT a un rôle à jouer, mais pas en appelant à voter pour tel ou tel candidat.

prochain, de la déposer devant les chambres patronales territoriales, puis d'organiser un temps fort de mobilisation devant les locaux de l'UIMM en septembre prochain, avec pour objectif de faire descendre 15 000 à 20 000 métallos dans la rue? C'est en tout cas la proposition que je vous fais aujourd'hui.

Je pense enfin que nous allons avoir besoin d'anticiper certaines

situations, notamment sur la question de la représentativité. Sur ce point, je vous invite à lire dans le dernier numéro de la NVO l'analyse qu'en font nos camarades de la Confédération. La CGT risque en effet de devenir la deuxième organisation syndicale, ce qui pèserait sans doute dans la réflexion de certains de nos militants et syndiqués. Même si cela serait un revers pour notre organisation, cela ne la mettrait pas à genoux et ne serait pas une raison d'en rabattre par rapport à ses revendications. Nous restons les seuls à proposer des alternatives et à ouvrir des perspectives aux salariés et si la CGT devient la deuxième organisation syndicale, nous ne devrons en vouloir qu'à nousmêmes et analyser les raisons qui nous auront conduits là. Nous devrons donc être lucides lorsque les résultats seront annoncés, le 31 mars prochain, mais pas être abattus. Si la CGT passe deuxième, elle devra être encore plus à l'offensive et quel que soit le résultat de la future élection présidentielle, continuer à porter des revendications claires, construites autour des priorités de la population. Il ne faut pas ajouter du pessimisme au pessimisme. Nous avons besoin d'une organisation qui soit force de proposition, qui ouvre des perspectives et redonne espoir aux salariés.

DEUXIÈME SÉANCE



Point sur le mandatement au 41e congrès

Abdelaziz BOUABDELLAH

CEF, Alpaci

vant d'aborder la préparation de notre 41e congrès Fédéral, quelques mots sur notre campagne de syndicalisation et notre objectif d'atteindre les 10 000 adhésions à l'ouverture de notre congrès. Une campagne dont le principal objectif est de débattre avec les salariés, de l'utilité du syndicalisme et de l'action collective, qui est d'actualité dans notre branche.

En effet, le climat dans les entreprises est propice à la syndicalisation, comme nous l'indiquent les nombreux résultats positifs aux élections professionnelles, y compris dans les TPE, encore faut-il proposer l'adhésion!

D'où l'intérêt de faire connaitre nos expériences, de mettre à disposition du matériel (tracts, affiches, BD...), des outils, telles que des journées d'étude ou par le biais de la formation syndicale. En tout cas, l'expérience montre qu'à chaque fois qu'un syndicat décide d'organiser un temps fort de renforcement, des résultats sont obtenus. J'ai un exemple concret, c'est l'entreprise Gaggenau, depuis le début de l'année, la CGT à lancer une campagne de déploiement et ils sont passés de 10 adhérents à 60 aujourd'hui. J'ai pris cet exemple mais il y en a tant d'autres qui se sont fixé des objectifs de syndicalisation, en mettant en place, un plan de travail autour du déploiement.

plus de 500 adhésions. Concernant notre objectif des 10 000 adhésions, nous sommes à la moitié soit 5 200, ce qui n'est pas mal.

Mais dans l'ensemble, cela reste insuffisant! Vous avez dans vos pochettes, un nouveau projet de plan de déploiement dont l'ambition est de franchir une étape sur la syndicalisation, avec des objectifs clairement définis. Ce projet, nous voulons le réaliser conjointement avec nos animations en territoires, les groupes et la Confédération, puisqu'il fera l'objet d'une demande d'aide de financement via la commission FNI.

Pour en revenir au congrès, je pense qu'il est important de rappeler l'enjeu du mandatement, qui est de permettre l'expression et le choix des syndiqués et de nos syndicats sur la participation et mandatement, dont la direction fédérale définit les modalités d'application, a pour objectif que les délégués au Congrès, soient véritablement porteurs de réflexions, de propositions et de décisions du syndicat.

Pour qu'il en soit ainsi, les délégués devront être élus bien en amont du Congrès pour qu'ils puissent participer aux réunions de syndiqués. L'amélioration de la qualité de vie syndicale a été une de nos priorités durant ce mandat, notamment par l'entraide en impulsant la tenue régulière d'A.G de syndicats.

En effet, depuis le 40e Congrès, un dispositif Fédéral d'impulsion, de participation et d'entraide a été mis en place. En 2016, plus de 600 Assemblées ou Congrès de syndicats se sont tenus et depuis le début de l'année, on recense déjà une centaine d'AG. Ces rencontres autour de notre dispositif Fédéral, seront des outils qui vont nous permettre d'aborder la préparation du congrès ainsi que d'appréhender le document préparatoire qui sera abordé demain par Stéphane Flegeau. Vous avez dans vos pochettes, un tableau avec une première répartition des délégués dits « directs » et « groupés » à partir des règlements au 28 février 2016 pour l'exercice 2015. Sachant que nous avons repris les mêmes critères fixés au précédent congrès.

En effet, le climat dans les entreprises est propice à la syndicalisation, comme nous l'indiquent les nombreux résultats positifs aux élections professionnelles...

Au niveau du bilan, pour l'instant, on recense des initiatives dans quelques départements: l'Isère, le Bas-Rhin, le Finistère, les Pyrénées-Atlantiques et dans certains groupes, tels que Safran, Alstom, Siemens... Depuis début mars, on a la connaissance de

le contenu de notre 41° Congrès. Réussir cette phase de travail qu'est le mandatement, c'est déjà avoir la certitude d'un Congrès UTILE et la capacité d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins des salariés de la Métallurgie. Cette construction du

La_ CGT métallurgie

Pour l'instant, cela donnerait : 433 délégués directs émanant de 420 syndicats (au 40°, nous avions un potentiel de 440). 86 délégués dits « groupés » (nous étions à 78 au 40°).

Ce nombre peut encore évoluer en fonction des rèalements qui sont arrivés à CoGéTise, dont nous aurons la connaissance début avril. Sachant que l'exercice 2015 est clos depuis mi-mars, nous avons un potentiel d'une dizaine de mandats supplémentaires pour les syndicats. Pour mémoire, je vous rappelle les règles d'attribution d'un déléqué direct, elles se font sur la base de 30 FNI réglés en 2015 à CoGéTise.

Mais pour tenir compte aussi d'un nombre de syndiqués important dans certains syndicats, nous vous proposons:

- 1 délégué supplémentaire à partir de 250 FNI 2015 réglés,
- 1 délégué supplémentaire à partir de 400 FNI 2015 réglés,
- 1 délégué supplémentaire à partir de 550 FNI 2015 réglés.

L'attribution du délégué « groupé » se fera sur la base d'au moins 50 FNI réglés en 2015 à CoGéTise au niveau du département.

Autres critères définis : Favoriser la participation des jeunes. Il est proposé l'attribution d'un délégué supplémentaire par délégation départementale si celle-ci comporte un jeune de moins de 30 ans. La possibilité d'attribuer un même mandat à 2 camarades, afin de pallier, notamment, aux difficultés de s'absenter durant une semaine complète.

Nous proposons également de tenir compte des Bases Nouvelles 2016 et de permettre la participation de 30 d'entre-elles, sans toutefois qu'elles soient porteuses de voix.

Concernant les délégués retraités, qui sont au nombre de 42, le Conseil National de l'UFR définira les conditions d'un mandatement de proximité.

Au total, cela représenterait plus de 600 délégués. Avec la participation du Conseil National et des invités, nous pourrions avoir un Congrès de plus de 900 participants. Autre élément important du mandatement, c'est essayer d'avoir une participation au Congrès qui reflète au plus près la diversité du salariat de la Métallurgie. Au 40e congrès, nous avions fixé l'objectif d'atteindre environ :

- 30 % de jeunes de moins de 35 ans, (14% au 40°) ;
- 30 % de femmes (13 %);
- 30 % d'ICT (30 %);
- De prendre également en compte, la diversité des filières de la Métallurgie notamment les services de l'automobile, la bijouterie, le froid, etc.

Mais aussi, de privilégier la participation de syndiqués n'ayant participé à aucun Congrès Fédéral (52 % au 40°). Enfin, en termes d'échéance

Nous avons besoin d'impulser la tenue d'AG de syndicats, autour de notre dispositif Fédéral...

de désignations : nous avons fixé l'échéance à fin août. Nous veillerons à ce que les délégués soient désignés bien en amont du congrès pour qu'ils puissent participer aux réunions de syndiqués et être véritablement porteurs d'un mandat. Nous avons donc besoin d'impulser la tenue d'AG de syndicats, autour de notre dispositif Fédéral et des 1 000 visites.

Concernant la répartition des voix, elles seront calculées sur la base des règlements 2015 à savoir FNI + cotisations 2015 divisés par 10. Les modalités de votes se feront comme au 40e congrès, par vote électronique. Enfin, il faudra également insister sur les questions d'ordre pratique pour la participation des délégués au congrès, telles que les modalités d'autorisations d'absence pour formation syndicale, en rappelant la nécessité d'une mutualisation des movens financiers dans les territoires. Nous allons réaliser une estimation du coût moyen de la participation au congrès.

Nous avons fixé que le collectif en charge d'impulser, de suivre et de régler d'éventuels litiges, notamment autour des règlements à CoGéTise, soit sous la responsabilité de la Vie Syndicale en lien avec la Politique Financière.

Débat

Thierry BOUET USTM de la Sarthe

ier, plusieurs de nos syndicats n'ont pas répondu à l'appel interprofessionnel pour la réindustrialisation et le développement des services publics. Pour sa part, notre USTM avait organisé un rassemblement



devant les locaux de l'UMS, au Mans, avec des revendications concernant les conventions collectives. en lien avec la réindustrialisation. On peut regretter le comportement de certains de nos syndicats qui, malheureusement, ne répondent pas à nos appels, ne distribuent pas de tracts et n'appellent pas les salariés à se mobiliser alors que d'autres syndicats ont répondu en masse à notre appel et ont réussi à mobiliser les salariés. Je pense donc que nous avons besoin de les interpeller, peut-être par le biais d'un courrier fédéral. Il nous faut aussi des moyens car sinon, nous n'aurons pas la possibilité de faire le tour des syndicats.

Concernant la pétition, nous l'avons lancée voilà une dizaine de jours et en avons des bons retours. Cela montre que lorsque les syndicats s'en donnent les moyens, si nécessaire en rencontrant l'ensemble des salariés un par un, les pétitions sont signées en masse.

Nicolas COHARD

ans le cadre de la vie syndicale, en Isère, nous avons pris la décision d'organiser une journée découverte à Montreuil pour nos syndiqués (38 inscrits). Au programme de cette journée sont inscrits le visionnage du film L'histoire de la CGT et



Un plan de travail a également été lancé, qui prévoit des visites de syndicats...

de la vidéo du congrès du Mans, des débats avec Philippe Martinez et Frédéric Sanchez. Il nous semblait important de lutter contre le repli de nos élus et syndiqués sur leur entreprise. C'est pour les en faire sortir que nous avons initié cette journée, leur donner envie de s'intéresser un peu plus à la structure qu'à leur syndicat et de s'engager davantage.

Monique GARIN *CEF*

e Plan de travail mis en place pour interpeller les syndicats sur les règlements a permis d'atteindre les 100% pour l'exercice 2015. A la clôture des comptes au 15/03/2017, nous comptons 59018 FNI réglés soit 101% c'est-àdire 429 adhérents sur 2014. Au total, 565066 cotisation ont été réglés. C'est cet état des règlements qui servira de référence au 41e congrès. Nous avons besoin de poursuivre sur cette dynamique pour clôturer 2016. A ce jour, 46 695 FNI ont été réglés en 2015, soit 80%. 901 syndicats sont en 0 réglés e, 2016. Il faut faire un effort car le ralentissement des reversements des cotisations s'accentue à Cogétise. Certaines organisations attendent 2 ans parfois pour reverser ! or, la régularité des reversements doit être une priorité!

Michel DUCRET

Région Normandie

es cinq départements de la région Normandie ont tenu leur conférence régionale le 2 mars dernier. 110 personnes, dont 96 militants, y ont participé et ont eu deux débats sur les conventions collectives, puis sur la numérisation et l'organisation du temps de travail. Un plan de travail a également été lancé, qui prévoit des visites de syndicats et lancement de pétitions dans tous les syndicats sur la question de la convention collective.

Plusieurs raisons nous poussent à nous renforcer. La première est la politique que le patronat et le gouvernement mettent en œuvre dans toutes les entreprises, que ce soit sur les accords de droit syndical ou sur le budget fédéral. Les moyens syndicaux sont mis à mal partout et le patronat a bien compris que les cotisations syndicales ne représentaient que 32 % de notre budget fédéral. Il a donc commencé par le biais de la formation professionnelle; et des groupes tels qu'Arcelor qui versaient depuis de longues années une dotation à la Fédération refusent désormais de le faire. La bataille pour le renforcement est donc une priorité. J'entends - et partage – les remarques de nos camarades sur les moyens, d'où l'idée du bureau fédéral d'un plan de déploiement dans les territoires car même si depuis nos derniers congrès, la Fédération a mis des moyens considérables sur les détachements fédéraux en territoire, il existe encore des disparités entre eux. Et l'objet de ce plan est



bien de demander à la Commission FNI d'avoir des fonds disponibles car il est évident que si la Fédération en disposait, elle mettrait tout sur les territoires.

Dernier point : il faut insister sur la mutualisation des moyens. Certains territoires ont des moyens considérables et je pense que leur mutualisation doit faire partie de nos priorités.

Amar LADRAA

our se renforcer. le syndicat de l'entreprise Schaeffler a mis en place un plan de travail visant à porter le nombre de ses adhérents de 150 à 400. A ce jour, ils en sont à 360 adhérents et notre idée est que Philippe Martinez vienne remettre la 400e carte en septembre. Pour parvenir à ce résultat, ils se sont fixé des objectifs, ont ciblé des ateliers, ont créé un journal, etc., et leur travail a payé. Cela montre que lorsqu'on se fixe un plan de travail, on obtient souvent des résultats. Il faut donc continuer à travailler et à mettre en place des outils (formation syndicale, journées d'études, bandes dessinées, etc.), comme le fait la fédération.

Concernant nos difficultés à faire fonctionner certaines USTM, je ne pense pas qu'il ne s'agisse que d'une question de moyens car ces dernières années, la Fédération a consacré des moyens colossaux à les



aider. Pourtant, comme le montrent les derniers résultats, nous continuons d'être en difficulté. Nous avons donc vraiment besoin d'un débat avec nos syndicats sur leur implication dans la vie des USTM.

Marie-Laure CORDINI

Il existe des critères de mandatement (jeunes, femmes, ICT). Concernant les femmes, Rachel Sivera a réalisé un dossier sur les femmes à la CE confédérale qui a révélé un fort turn-over parmi elles qui, si elles cumulaient les critères, ne cumulaient pas les mandats, contrairement à leurs homologues masculins, à qui être secrétaire d'UD ou secrétaire fédéral donne une certaine « légitimité » par rapport aux nouveaux arrivants. Au dernier congrès, on a accumulé les critères ; j'espère que nous ne ferons pas la même erreur pour le prochain.

Jérôme TURONNET

Turboméca, Bordes

otre syndicat n'a pas prévu d'initiative particulière en matière de syndicalisation. En revanche, nous mettons en œuvre toute l'année la démarche syndicale de la CGT et le fait de nous appuyer sur la consultation des salariés et des syndiqués permet un renforcement « naturel ». Nous enregistrons des adhésions individuelles et collectives qui nous ont permis dernièrement de grossir nos rangs, dans un contexte où nos effectifs ouvriers sont en baisse, ce qui montre que notre travail paye. Cette syndicalisation n'est pas seulement le fruit des efforts fournis mais aussi, malheureusement, le résultat du mal-être au travail qui va grandissant, dans la continuité des différentes lois votées récemment. Les salariés y disent non, la seule organisation qui freine ces

intentions est la CGT et ils ne s'y trompent pas.

Dans cette dynamique, nous avons remis en place la formation d'accueil des nouveaux adhérents. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le témoignage et le support de nos anciens militants, qui ont marqué l'histoire sociale de notre entreprise. Il est important en effet de rappeler aux salariés que nous n'aurions pas obtenu nos acquis actuels sans rapport de force.

Autre sujet qui n'a pas encore été abordé: la continuité syndicale. Certains de nos adhérents ne reprennent pas leur carte après leur départ en retraite, malgré la nécessité de continuer à militer. Quel support pouvons-nous mettre en place, dans les syndicats et à la Fédération, pour qu'ils restent à la CGT?

Pour finir, on dit à nos syndiqués d'être acteurs



Jean-Bernard Etchemendy et Jérôme Turonnet





David Pico

et décideurs et quand ils s'impliquent, ils sont souvent discriminés. Or les accords de droits syndicaux ne concernent souvent que les élus et mandatés. Il me semble donc que nous devrions nous emparer à bras le corps de cette question qui touche l'ensemble de notre syndicat.

David PICO

CEF, Cummins

ans le cadre de la préparation du 41e congrès, dans le Finistère, nous avons organisé quelques visites de syndicats et nous sommes fixé pour objectif d'en voir 100 %, ce qui me semble atteignable. Nous avons également préparé la visite de Frédéric Sanchez dans certaines entreprises et il y aura aussi deux assemblées générales. Lors de ces visites, nous avons pu

constater les difficultés de fonctionnement des syndicats, mais aussi leur volonté de faire. Je pense donc qu'il faut se faire violence et aller voir nos camarades. Nous avons lancé des appels à candidatures pour tous les syndicats et nous présenterons ceux qui participeront au 41e congrès. Nous aurons aussi des réunions sur la participation des syndiqués aux débats.

Bernard GRAND Région Rhône-Alpes

ans le cadre de la préparation du prochain congrès fédéral, l'animation Rhône-Alpes-Auvergne a proposé un plan de visite des syndicats afin de sensibiliser un convention collective et le renforcement de la CGT. J'insiste sur le fait qu'il ne suffit pas d'élaborer un plan de travail. Il faut ensuite le faire vivre et en assurer un suivi régulier. Et s'il faut proposer des initiatives telles que les assises de l'Industrie, celles-ci doivent aussi être le point de départ d'une activité pérenne en faveur de l'Industrie. Or nous avons quelques soucis sur ce point.

La prochaine initiative sera les assises du 12 avril sur la convention collective et il faudra faire attention à ne pas reproduire ce qui s'est passé suite aux assises de l'Industrie.
S'il s'agit de réunir à Montreuil pendant une journée des militants

J'insiste sur le fait qu'il ne suffit pas d'élaborer un plan de travail. Il faut ensuite le faire vivre et en assurer un suivi régulier.

maximum de syndiqués aux négociations sur la convention collective, à raison d'une dizaine de syndicats par USTM. Nous avons envoyé une lettre à chaque secrétaire d'USTM, ainsi qu'une adresse aux camarades ayant participé aux journées d'étude sur la convention collective, et rédigé un support destiné à les aider dans leurs discussions. Ce support portait sur deux grands sujets : la

aguerris pour discuter de la convention collective, ce ne sera pas un coup pour rien mais je pense que nous devrions plutôt inviter de nouveaux militants à venir y réfléchir. Il est important de bien préparer toutes ces initiatives car elles sont déjà nombreuses. Concernant enfin la préparation du congrès fédéral, prenons en compte les débriefings que nous avons faits à l'issue des derniers congrès.

Abdelaziz BOUABDELLAH

e tiens à rappeler que J nous sommes en plein mois de la syndicalisation, que nous nous sommes fixé un objectif de 10 000 adhésions pour l'ouverture du congrès et que nous n'en sommes encore qu'à 5 200 aujourd'hui. J'aurais souhaité que les intervenants nous fassent davantage part des expériences qui se déroulent dans les différents territoires. notamment les plans de syndicalisation, notre objectif étant de relever la part des cotisations dans le budget de la fédération. Concernant la désignation des délégués au prochain congrès, nous avons fixé pour échéance la fin du mois d'août. Mais nous nous sommes aussi fixé un objectif de mille visites de syndicats. Cela serait donc l'occasion de leur faire rencontrer les futurs délégués au congrès.

Concernant les élections professionnelles, il va falloir que nous soyons plus offensifs que ces dernières années. Cette question devient centrale dans notre activité car beaucoup de choses reposent sur notre représentative. L'un des objectifs que les syndicats pourraient se fixer serait de transformer nos résultats aux élections professionnelles en adhésions, par le biais d'un plan de syndicalisation car l'expérience montre que tous les syndicats qui en

cgt _{métallutgie}

définissent un obtiennent des résultats. Se pose aussi la question de la formation des nouveaux adhérents, pour lesquels nous disposons d'outils qui ne sont pas toujours suffisamment exploités.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant. Il est possible que la CGT devienne la deuxième organisation syndicale française mais il faut le voir comme un mal pour un bien. Il faut maintenant se poser les bonnes questions et retourner sur le terrain plutôt que de nous consacrer aux questions institutionnelles. Il y a aussi la question du renouvellement et de la place que nous donnons aux jeunes dans la CGT. Comme pour les femmes, on peut se demander quand on leur donnera une place et une formation pour qu'ils deviennent des militants aguerris. Nous nous sommes fixé des objectifs et nous en sommes tous responsables. Ce n'est pas seulement l'affaire de la fédération mais aussi des USTM, des animations régionales, des syndicats des grands groupes, des syndicats de PME/PMI, etc Nous devons construire ensemble pour passer le tournant qui nous attend.

Frédéric ROUSSEL

J'ai relevé dans les discours de ce matin les objectifs de mandatement pour le 41° congrès : 30 % de jeunes, 30 % de femmes et 30 % d'ICT. Je crois qu'il faudrait commencer par syndiquer les hôtesses de Renault Retail Group pour inciter les ICT à venir et ce sera beaucoup plus simple. Je pense par ailleurs que nous avons des questions à nous poser pour le syndicat de Peugeot Poissy: pourquoi n'est-il pas présent dans les deuxième et troisième collèges? S'agit-il d'une pratique syndicale ou est-ce parce qu'il connaît mal la population de ces collèges. Je pense qu'il y a un travail à faire avec l'Ufict, qui est toujours prête à intervenir dans le cadre de

II faut maintenant se poser les bonnes questions et retourner sur le terrain... formations ou de journées thématiques (sur les forfaits jour par exemple).

Isabelle HERAULT

USTM 92, animation Ile-de-France

es syndicats des Pays de Loire ont déjà réalisé 65 adhésions sans moyens financiers ni humains. Nous avons aussi enregistré des adhésions en Rhône-Alpes et en Ile-de-France (71 depuis début janvier), parallèlement à nos visites de syndicats dans la perspective non seulement du prochain congrès fédéral mais aussi de nos conférences régionales. Quand nous les rencontrons, nous nous rendons bien compte que nos syndicats ont besoin d'aide, surtout en moyens humains. Tout le monde en a conscience mais il est bon de le redire. J'ajoute que si faire des adhérents est une bonne chose, les former et les suivre est encore mieux. Voulons-nous des syndicats d'élus ou des syndicats de syndiqués? C'est la question que nous devons nous poser.

Xavier PETRACHI

e voudrais revenir sur la façon dont on présente le congrès de la Fédération, en l'occurrence sous la forme de la participation, sachant que les animateurs régionaux ont émis le souhait d'y participer en tant qu'invités, pas de délégués. Pour l'instant, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse et formulerons notre demande par écrit s'il le faut.



Isabelle Hérault et Benoît Mennesson

Je voudrais également évoquer la composition de la direction fédérale. Un conseil national se tiendra les 4 et 5 octobre et c'est peut-être à cette occasion aue nous définirons le rôle et les missions de la future direction fédérale, mais il me semble que nous devons nous en préoccuper dès aujourd'hui. La question des territoires est en effet un enjeu primordial, autour de l'Industrie et des conventions collectives, ce qui veut dire qu'il faudrait peut-être l'intégrer plus qu'avant dans le mandat des futurs membres de la CEF. Si la Fédération veut construire une direction offensive dans les territoires, encore faut-il qu'elle soit bien informée des missions qu'il faut y mener.

Nous sommes aujourd'hui à la recherche d'un renouvellement de la direction fédérale. Je trouve dommage de ne pas prendre le temps de discuter de la direction fédérale dont nous voulons. Il faut effectivement la rajeunir, la féminiser, faire en sorte qu'elle corresponde bien

Cela demande de l'investissement, de la disponibilité, le respect de certaines valeurs...

à l'ensemble du salariat mais je trouve que nous consacrons trop de temps à la seule question du mandatement. Il me semblerait également utile d'organiser, comme pour les membres du CEF ayant pris leur mandat il y a trois ans, une visite des locaux de la Fédération, puis une formation d'une ou deux journées sur ce que l'on attend des membres de la direction fédérale. Cela demande en effet de l'investissement, de la disponibilité, le respect de certaines valeurs mais si nous voulons avoir une

direction fédérale à la hauteur de la situation actuelle, nous devons faire ces efforts.

Enfin. nous avons trouvé dans les pochettes un plan de déploiement auquel nous ne comprenons rien et qui témoigne d'un manque de coordination entre la Fédération et l'Ufict. Avant d'afficher un plan de déploiement, il faut que ses différents acteurs en soient informés et y participent. C'est dans cet esprit collaboratif que je souhaite voir fonctionner la future direction fédérale.

Arnaud BERGERON

Membre du CEF et du collectif Jeunes

Pour ma part, je me félicite de ce plan de déploiement et de renforcement, auquel a contribué le collectif Jeunes. Sur la question des moyens, il existe une formation intitulée « Renforcer la CGT » dans laquelle on apprend que le renforcement ne consiste pas seulement à faire de nouveaux adhérents mais aussi à garder ceux qui partent en retraite. On y apprend à mettre en place un plan de travail dans les syndicats, les USTM ou la Fédération. Il me semble importants que nos camarades des syndicats et des USTM la suivent. La question du renforcement et du déploiement sera abordée lors des Assises des Jeunes du 21 septembre prochain. Cela fait partie du renouvellement, qui est un enjeu majeur pour notre organisation car de nombreux camarades partiront en retraite d'ici quelques années.

Notre collectif souhaite que son activité trouve un écho en territoire. L'année dernière, nous avons organisé un déploiement de jeunes dans les territoires (Montauban, Strasbourg, Grenoble...), dans un esprit de proximité, conformément aux orientations du 51^e congrès et sur les USTM, nous avons ciblé treize régions, mais nous espérons que cela se fera au niveau des départements.

Bernard GRAND

Si je suis d'accord avec Xavier sur la préparation du Congrès, je suis moins sévère que lui sur le projet de déploiement, que je trouve plutôt bien. Je pense qu'il faut maintenant le faire connaître pour le faire







Fabrice Fort

vivre. Mais il ne s'agit encore que d'un projet. Même si tout le monde n'y a pas été associé, c'est l'occasion aujourd'hui pour chacun de dire ce qu'il en pense et d'en faire une véritable proposition. Parmi les objectifs fixés dans ce plan, je tiens à souligner celui qui porte sur la parité entre hommes et femmes aux élections. En ce moment, des camarades nous appellent pour nous demander que faire lorsqu'ils n'ont pas de femmes à présenter sur leurs listes électorales. Jusqu'à présent, nous en avons toujours trouvé mais parfois juste quelques heures avant de déposer les listes. Il me semble donc important que cela fasse partie de nos orientations politiques de déploiement.

Fabrice FORT

on expérience syndicale m'a montré que travail revendicatif et vie syndicale allaient souvent ensemble. La difficulté vient du fait que nos camarades ont du mal à appréhender les leviers sur lesquels jouer pour faire avancer les choses, avec les salariés ou les syndiqués, ainsi que la cohérence des repères de la CGT. Dans la période actuelle et en étant conscients que de nombreux anciens partiront prochainement à la retraite, ne devrionsnous pas, pendant notre prochain congrès, prendre le temps de présenter quelques exemples qui puissent éclairer nos camarades, notamment les plus jeunes? Ne devrions-nous pas également débattre du rôle des DSC et des secrétaires généraux qui fait aujourd'hui l'objet de trop d'amalgames?

Amar LADRAA

e plan de ✓ déploiement n'est effectivement encore qu'un projet, qui va évoluer au fil des discussions et des débats. Sur la question du renforcement, l'enjeu est vraiment de franchir une nouvelle étape, à partir des territoires mais aussi de toute la CGT, y compris les UL et les UD. Comme le précise le plan, nous souhaitons nous déployer auprès des jeunes et des femmes, ce qui suppose d'élaborer des argumentaires et de travailler à la formation syndicale dans nos territoires. Pour notre fédération, l'enjeu est double : se renforcer à la fois là où

elle est présente et dans les déserts syndicaux. Je pense qu'il s'agit d'une étape importante, car nous voulons vraiment croiser notre action avec celle de l'interpro, ce qui nécessitera d'un discuter avec la Confédération. Il faudra ensuite décliner ce plan dans les territoires et les groupes. Je pense en effet que ce plan de déploiement devra être partagé par toute la fédération.Concernant notre prochain congrès fédéral et la participation des animateurs régionaux, que de fond, il me semble important que la CGT soit à l'offensive, mais pas seule. Si les Assises de l'Industrie ont été un succès, force est de reconnaître que les résultats de la journée du 21 mars n'ont pas été homogènes. Il n'y a eu par exemple que 30 militants (sur 100 bases) à Reims et 130 (sur 250 bases) sur le département de la Marne. Je ne sais pas ce qui explique un tel retrait par rapport à la participation aux Assises. En tout état de cause,

Nous souhaitons nous déployer auprès des jeunes et des femmes, ce qui suppose d'élaborer des argumentaires et de travailler à la formation syndicale dans nos territoires.

je rappellerais qu'il s'agira d'abord du congrès des syndicats. Je pense que réunir au congrès les membres du Conseil national, les coordinateurs des groupes, les DSC, les animateurs régionaux permettrait de faire un lien avec les syndicats, mais cette question a été tranchée par le CEF, qui a confirmé la démarche menée depuis plusieurs années, à savoir la participation des syndicats dans l'élaboration et les décisions du Congrès.

Daniel HENRIET UFR

Dans la période actuelle, marquée par des débats politiques de « bas-fond » plutôt faisons attention à ce que la CGT ne reste pas isolée dans la période actuelle. Le 30 mars aura lieu la manifestation des retraités, à laquelle plusieurs organisations syndicales ont appelé à participer, dont certaines qui n'ont pas fait de bons choix au moment de signer des accords, notamment sur l'Agirc et l'Arrco. Pour autant, la CGT ne peut pas appeler seule à manifester.

A propos de la préparation du Congrès, je comprends bien le principe des visites de syndicats, mais n'oublions pas que dans certains départements, les USTM sont en difficulté – quand il y en a une! Il va donc falloir penser à ces départements

où il n'y aura pas de débats préparatoires au Congrès. Peut-être pourrions-nous, en accord avec notre UFR, y envoyer des anciens pour discuter avec les syndiqués?

J'entends bien qu'il s'agira d'un congrès de syndicats mais dire cela ne suffit pas. Nous allons traverser une période assez compliquée, peutêtre devenir deuxième organisation syndicale, ce qui va peser sur notre moral et sur nos choix. Il faudra donc que nos délégués au congrès examinent ce qu'a fait la CGT, mais aussi ce qu'elle n'a pas fait. Ainsi, il faut savoir qu'il nous manque 15 000 voix dans la Métallurgie pour des erreurs de procès-verbaux. Il faudra donc prendre des mesures pour y remédier.

Denis BREANT

Pour moi, être à la direction de la Fédération est un honneur. Cela montre que l'on est choisi. Mais on n'est pas choisi pour





Alain Bizet

ne participer qu'à une réunion par mois. Nous avons des devoirs visà-vis de nos adhérents. Un membre du CEF doit être irréprochable dans son comportement et sa manière d'être. Il doit aussi s'investir dans les territoires et participer à la vie fédérale. Or si j'ai constaté un investissement chez certains camarades, ce n'est pas le cas chez tous. Aujourd'hui, la CGT n'a pas besoin de donneurs de leçons qui aillent dans les syndicats mais d'une direction qui tienne la barre. En l'occurrence, ie ne vois pas cela chez tout le monde. Je pense que certains collectifs ont fonctionné correctement, d'autres pas. Il faut donc savoir pourquoi et s'il s'avère que si c'est parce que certains n'ont rien fait, c'est qu'ils n'ont plus leur place au CEF.

Sous prétexte que nous sommes tous camarades, nous oublions

le contrôle des tâches. Certains comme moi ont un détachement et il faut le prendre au sérieux car c'est l'argent de nos syndiqués qui nous le permet. Nous avons donc des engagements et des devoirs, qu'il faut bien mesurer. Nous sommes attaqués de toute part, les patrons n'ont jamais été aussi violents et nous avons des camarades qui *« galèrent ».* Nous devons donc être exemplaires.

Concernant les DSC, ceux de mon groupe (Valeo) sont au nombre de dix mais ils ne sont que deux aujourd'hui, avec deux excusés. Il faut donc savoir quelles difficultés ils rencontrent pour venir ici et, le cas échéant, changer de DSC. Certains d'entre eux ne sont pas actifs au sein de leur groupe ni de la Fédération, alors que d'autres sont partout. Si un camarade ne fait rien, il ne peut pas être à la direction ni garder un mandat de DSC. Nous ne sommes pas là pour nous dorer la pilule mais pour changer le quotidien des salariés. Il faut donc vraiment une prise de conscience de notre part.

Alain BIZET

e plan de déploiement et de renforcement de la Fédération en territoire est effectivement un projet, qui demande sûrement à être retravaillé, mais il y a des éléments sur lesquels il faudra trancher, comme la récente réforme territoriale qui a ramené le nombre de régions de 22 à 13, contrairement à ce qui est toujours indiqué dans nos documents.

Concernant la participation des animateurs régionaux au congrès fédéral, beaucoup d'entre eux ont déjà un mandat qui leur permet d'y participer mais ce n'est pas le cas de tous. Or pour moi, on ne peut pas demander autant aux animateurs régionaux sans les faire participer au congrès; c'est un non-sens. Comment, si

Aujourd'hui, la CGT n'a pas besoin de donneurs de leçons...

l'on ne participe pas à un tel événement, participer au déploiement de tout ce qui sera décidé lors de ce congrès ? Regardons la réalité en face! Certains territoires ne sont pas couverts par les membres du CEF. Et si je connais tous les DSC de mon territoire, ils sont absorbés par leur groupe, malgré toute leur bonne volonté.

Olivier TOMNET

Snecma, Gennevilliers

Je partage totalement ce qui a été dit. Malgré notre volonté de renouvellement, on a souvent l'impression que les DSC ou les coordonnateurs le sont à vie et qu'il faut attendre leur départ en retraite pour reprendre leur mandat. Ce sujet a été abordé lors de nombreux congrès et je pense que nous avançons, même si ce n'est peut-être pas assez vite.

Depuis que je suis devenu j'ai DSC, j'ai constaté que notre principal poste de dépenses était l'impression des tracts, en raison d'un contrat qui signé par l'équipe précédente avec de véritables escrocs. Je pense que nous devrions mutualiser nos moyens et fournir aux guides un syndicat qui les aiderait à ne pas se faire escroquer. Aujourd'hui, la situation financière de notre syndicat reste compliquée. Nous pourrions nous fixer pour objectif de faire plus d'adhésions pour avoir plus de revenus mais cela ne suffit pas. Concernant la continuité syndicale, quand un actif part en retraite, il n'y a pas de raison qu'il ne soit plus adhérent à notre

Olivier Tomnet

organisation. Pour notre part, nous ne lui posons même pas la question. Son RIB passe du trésorier du syndicat des actifs à celui de la section des retraités et je pense que cela devrait être automatique car nous sommes en train de perdre beaucoup d'adhérents.

Jérôme TURONNET

Turboméca, Bordes

a question du renforcement du syndicat est essentielle et nous le mesurons dans les luttes que nous menons. Il me semble que nous déployons beaucoup d'énergie dans la bataille des idées avec les salariés, pour leur mettre dans la tête que leur revendication est légitime et qu'il faut lutter. J'ai entendu les remarques de mes camarades, tant sur leurs moyens temporels que financiers. Pour ma part, j'ai la chance d'être dans un syndicat où mes camarades ont lutté pour obtenir des droits syndicaux qui nous permettent de militer en tout confort, mais il faut aussi bien voir le chemin parcouru.

Comment nous renforcer? Il faut que l'ensemble des syndicats et des syndiqués s'approprient cette question. Nous sommes ressortis de notre précédent congrès avec l'objectif que chaque syndiqué puisse faire un autre syndiqué. Cela me semble essentiel. Sinon, on

Christine Ciol

risque d'avoir un sentiment d'essoufflement lorsqu'on porte les luttes seul.

Christine CIOL

omme Olivier, ✓ l'organisation de la relève me semble véritablement essentielle. Il y a en effet des syndicats qui reposent entièrement sur un camarade, et le jour où celui-ci part en retraite, le syndicat éclate. La solution qui est à notre disposition consiste à proposer à chaque nouveau syndiqué un projet de formation, pour les aider à s'impliquer. Or nous ne le faisons plus, alors que cela devrait être incontournable. Comment connaître l'organisation si on ne nous explique pas comment elle

Pourtant, la CGT est claire sur ce point : le syndiqué ne fait pas que payer sa carte.

fonctionne? C'est comme cela que nous lutterons contre le syndicalisme de délégation.

Quelle place ont nos syndiqués dans un syndicat? Bien souvent, on consulte les salariés ou les syndiqués mais jamais les deux. Pourtant, la CGT est claire sur ce point : le syndiqué ne fait pas que payer sa carte. S'il n'a pas de formation, un accompagnement ou un journal des syndiqués, au bout d'un moment, nous ne le revoyons plus. Beaucoup parlent de repères parmi nos camarades, mais ces repères, on les acquiert en formation. Si nous reprenions la formation de nos camarades depuis le début, si nous les aidions à s'impliquer, je pense que nous ne craindrions plus de devenir la deuxième organisation syndicale de France.

Claude FRANCAL

'ai cru comprendre, dans l'intervention d'Abdelaziz, qu'il était question que le Conseil national participe au Congrès. Les interrogations de Xavier ou Pascal n'ont donc peut-être plus lieu d'être puisque nous faisons partie du Conseil national. Quoi qu'il en soit, la question reste posée. Concernant notre organisation, ce n'est pas le fait d'être la première ou la deuxième qui est important, mais le poids qu'elle joue à travers les conseillers prud'homaux. Nous savons tous que

c'est l'accompagnement des salariés par la CGT qui importe. Mais il faut comprendre maintenant que l'enjeu des élections dans les entreprises, c'est l'enjeu du poids de la CGT dans les conseils de prud'hommes. Qui défend le mieux les salariés si ce n'est la CGT? Et quel est l'intérêt pour nous d'être la première organisation syndicale si ce n'est d'avoir une plus forte présence dans les conseils de prud'hommes. Il est important de mesurer que le vote dans les entreprises a un impact direct sur la présence de la CGT dans les conseils de prud'hommes. Il est donc important de faire savoir, lors des élections dans les entreprises, ce qu'elles représentent en termes de présence dans les conseils de prud'hommes.

Marc BASTIDE

I existe plusieurs manières de préparer un congrès. Pour leur part, les retraités le prendront sous l'angle de la proximité, c'està-dire à partir de l'entreprise. Nos sections de retraités travailleront en coopération avec les actifs, même si le patronat considère que les retraités ne sont plus dans l'entreprise et cherche à tout prix à éviter tout contact entre eux et les actifs. Nous avons besoin de construire la CGT ensemble et c'est dans cette optique-là que nous préparerons le congrès, pour avoir une CGT



offensive, revendicative et conquérir des droits nouveaux pour une industrie forte.

Sébastien ROLLIN

DSC Stellia Aérospace

I est vrai que beaucoup de DSC ne sont pas là aujourd'hui mais il faut aussi bien voir qu'ils ont beaucoup de choses à faire et souvent immobilisés dans leur entreprise. Il faut donc arriver à trouver un juste milieu. Concernant la syndicalisation, nous sommes conscients de cette problématique, mais il faut aussi bien voir que beaucoup de syndiqués cherchent un syndicat d'accompagnement et ne partagent pas spécialement la vision de la CGT. C'est à nous de la leur apporter mais malheureusement, quand

cela ne va pas dans le sens qu'ils souhaitent, ils ont tendance à s'éloigner de nous. Je pense donc que nous devrons porter cette interrogation lors de notre prochain congrès.

Frédéric ROUSSEL

n matière de syndicalisation, la CGT dispose d'un super outil : la formation syndicale. Nous devons prendre le réflexe, après chaque élection, de former nos élus – les nouveaux comme les anciens.

Il est par ailleurs vrai que certains camarades prennent des mandats importants, pendant des années, parfois à vie. Certains, peu diplômés, sont montés dans la hiérarchie syndicale, ont acquis des compétences énormes, et il leur est

Il ne faut peut-être pas non plus attendre qu'un camarade ait trente ans de bons et loyaux services à la CGT pour reconnaître la discrimination qu'il a subie. difficile de revenir travailler sur leur machine. Il ne faut peut-être pas non plus attendre qu'un camarade ait trente ans de bons et loyaux services à la CGT pour reconnaître la discrimination qu'il a subie. Que pouvons-nous faire, en termes de formation, pour qu'après quinze ou vingt ans de mandat, ils puissent acquérir des diplômes par le biais de la validation des acquis de l'expérience ? Cela permettrait de montrer que I'on peut être à la CGT et évoluer. J'ajouterai pour conclure que si j'apprécie la communication de la CGT, je trouve que nous ne parlons pas assez des salariés des deuxième et troisième collèges dans nos publications.

Anne COUTURIER-DUFOUR

Je me dois de réagir sur la partie du projet concernant la place des femmes dans la CGT. Il y est par exemple écrit que « la loi Rebsamen nous oblige à mettre nos actes en conformité avec nos déclarations ». Cela veut-il dire que si nous n'y étions pas obligés, nous ne le ferions pas ? Je ne peux pas laisser écrire cela!

Plus loin, il est écrit « au lieu de subir cette évolution législative... », mais nous ne la subissons pas. Puisque les femmes sont une richesse, nous ne « subissons » pas le fait de devoir en inscrire sur nos listes. Plus loin encore: « faisons en un atout pour notre syndicalisme en permettant aux femmes de prendre toute leur place au sein de nos structures syndicales ». Cela ne va pas du tout!

Et pour finir : « les femmes sont les mieux à même de défendre leurs conditions de vie et de travail puisqu'elles sont intéressées elles-mêmes ». Cela veut-elle dire qu'elles doivent s'en occuper elles-mêmes ? Non! Au

Laurent Trombini

contraire, c'est aux « mecs » les plus expérimentés d'y aller! Nous avons des jeunes syndiquées; il faut les encourager et les accompagner, pas les laisser seules.

Laurent TROMBINI

Je pense que le contexte actuel est très difficile et que tout le monde n'a pas conscience de la situation de notre fédération. Le congrès à venir sera extrêmement important pour la mettre sur les rails qui s'imposent à nous.

Le fait que la CGT devienne la deuxième organisation syndicale me dérange énormément car je pense que nous allons le payer. Il faut surtout se demander pourquoi nous en sommes arrivés là. Nous avons sûrement une part de responsabilité, la société aussi. D'après les sondages, seuls 30 % des électeurs s'apprêtent à voter pour un candidat de gauche, ce qui pose un sacré souci au niveau de la bataille des idées. Ce niveau politique nécessaire aujourd'hui, nous l'avons aussi perdu au sein de la CGT. Il faut mener un important travail de réappropriation des enjeux, de la démarche de transformation de la société, etc. La seule solution qui s'offre à nous si nous voulons avancer est le renforcement. Mais une carte syndicale n'est pas une carte Printemps. Les adhérents doivent être convaincus que le syndicalisme a une utilité et représente quelque chose

de fort socialement. Il faut donc, là aussi, se poser les bonnes questions, qui tournent autour de l'évolution sociologique du monde du travail, de notre branche, etc. Pour tout cela, la formation syndicale est hyper-importante. Il faut prendre conscience que notre fédération est en souffrance. Pour moi, un premier mot s'impose donc: « résistance », pour aller vers une fédération qui corresponde vraiment aux attentes des salariés de notre branche aujourd'hui et demain.

donc s'exprimer sur ses difficultés et ses attentes vis-à-vis du congrès. Sur la syndicalisation, tout le monde ressent qu'il s'agit d'une priorité. J'invite tout le monde à impulser le mouvement autour de cette question, que ce soit dans les groupes ou dans les territoires, car c'est comme cela que nous élèverons le rapport de force et ferons grandir la CGT. La question de la nouvelle structuration des territoires donnera lieu à un débat lors du congrès. Il faut aussi savoir que cette question a été tranchée.

Et pour finir : « les femmes sont les mieux à même de défendre leurs conditions de vie et de travail puisqu'elles sont intéressées elles-mêmes ».

Abdelaziz BOUABDELLAH

oncernant la participation des animateurs régionaux au congrès, ce débat a été tranché au niveau de la CEF. Je rappellerai simplement que le congrès de la Fédération est le congrès des syndicats, pas celui des structures. La question est donc de voir comment les animations régionales peuvent travailler avec les délégués aux mille visites de syndicats, conformément à notre objectif. Cela prendrait tout son sens car je pense personnellement que toutes les régions seront représentées au congrès. Chaque territoire pourra

Nous avons pris acte du passage à treize régions et des conférences ont déjà eu lieu à l'échelle des nouvelles régions, avec la mise en place de coordinations. Ce travail est en cours mais nous ne sommes pas non plus obligés de nous adapter à tout ce que fait le patronat. Il faut aussi rester à proximité, en renforçant les USTM, en étant au plus près du terrain, voire dans les bassins d'emploi. Je rappelle enfin que nous nous sommes fixés la fin du mois d'août pour désigner les délégués. Nous comptons sur vous pour que les désignations nous parviennent le plus rapidement possible.



TROISIÈME SÉANCE



Frédéric Sanchez, Christine Ciol, Abdelkrim Ahil et Stéphane Flégeau

Discussion sur le document préparatoire au 41° congrès

Stéphane FLEGEAU

Je suis en charge de vous présenter le document préparatoire pour notre 41e congrès qui sera la base la base de nos débats lors de celui-ci.

Il sera également un outil essentiel pour l'organisation des 1 000 assemblées générales de syndicats que l'on souhaite faire d'ici notre congrès en novembre prochain. Je tiens également à souligner que ce travail a été réalisé collectivement avec tous les secteurs de la fédération ainsi que l'ensemble des camarades en responsabilité de ces secteurs. Laurent Trombini et David Meyer, en charge de l'animation du secteur Politique revendicative, ont participé à la préparation de mon intervention.

Comme le prévoit nos statuts, je vais vous présenter ce document qui a été voté par la CE fédérale à l'unanimité moins une abstention le 23 février 2017.

Notre prochain congrès sera le temps fort de notre confédération et d'impulsion de ses actions prioritaires sur les trois prochaines années. Cette semaine d'échanges de débats devra nous permettre de saisir collectivement des enjeux auxquels nous sommes confrontés à savoir la refonte de l'ensemble des garanties collectives dans la branche et les enjeux industriels notamment.

Ce document préparatoire au congrès respecte le 4 pages de lancement du congrès qui comportait trois axes majeurs :

L'industrie ; Les droits des salariés / convention collective ; Notre organisation syndicale.

Vous retrouverez la même articulation dans le document avec en première partie un état des lieux concernant le contexte politique, économique (dont le coût du capital) et les salaires. Par contre, notre congrès se déroulera après les présidentielles et les législatives et celles-ci auront forcément amené des changements positifs ou négatifs pour l'ensemble

tout le travail interfédéral notamment la nécessaire reconquête de l'outil productif et la défense de nos industries.

Bataille que nous avons su proposer et impulser à la confédération et qui a débouché sur un débat au CCN sur l'industrie puis sur les assises de l'industrie à La Villette en février dernier et sur le printemps de l'industrie d'hier le 21 mars 2017 qui a rassemblé des milliers de travailleurs dans les manifestations.

Un enjeu majeur dans cette bataille, c'est les évolutions technologiques et par conséquent quel futur pour nos industries. Le travail lancé par la fédération doit être amplifié en continuant notre travail en direction des syndicats mais également en travaillant avec des personnes extérieures à notre organisation qui viennent notamment du monde de la recherche comme nous avons pu

Un enjeu majeur dans cette bataille, c'est les évolutions technologiques et par conséquent quel futur pour nos industries.

du salariat qu'il sera forcément nécessaire de prendre en compte dans nos débats. Concernant le document que vous avez en votre possession : les pages 5 et 6 abordent la bataille industrielle et le faire lors de nos deux dernières journées d'études sur le thème « quel futur pour nos industries ».

Ce sujet touche beaucoup de domaines dont notamment la formation professionnelle,

cgt métallurgie

les conditions de travail, l'organisation du travail, le temps de travail... L'enjeu central est bien de garder l'Homme au centre du processus.

La page 7 reprend l'autre campagne qui nous occupe depuis de nombreuses années mais encore plus depuis quelques mois, c'est notre bataille pour une Convention Collective Nationale de haut niveau pour l'ensemble des métallos, qu'on soit ouvrier ou cadre, habitant à Lille, Brest ou Nice. Ce sujet, je ne le développerai pas car il fera l'objet d'un débat tout de suite après celui-ci.

Les pages 8 et 11 sont consacrées à notre activité revendicative avec notamment la question du travail et les conséquences pathogènes des organisations du travail. C'est également un enjeu majeur dans notre activité militante au plus près des préoccupations des



salariés car ces nouvelles organisations du travail ont générées une souffrance jamais connue par le passé.

Il y a ensuite les domaines concernant la RTT, et en particulier les 32 heures et leur mise en œuvre avec une approche particulière sur la charge de travail, le forfait jours, ces sujets intègrent également la question de la numérisation et des évolutions technologiques.

« Faire progresser le pouvoir d'achat des salariés et de leur famille ... »

De la page 11 à la page 17, le document aborde notre vie syndicale, comment l'on se déploie avec la question essentielle de la syndicalisation en mettant la dimension du déploiement et du renforcement de notre activité en territoires, la syndicalisation des ICT, qui est un enjeu majeur au vu des évolutions des catégories professionnelles dans les entreprises de la métallurgie. Dans la continuité des assises des CE qui se sont déroulées dans le patio en fin d'année dernière, le rôle et la place des CE est replacé comme un domaine revendicatif où la CGT ne doit pas être absente. La question de la place des femmes, des jeunes dans notre organisation est également développée.

Nous avons également souhaité travailler sur la question de la pérennisation de notre organisation pour le renouvellement de nos animateurs et responsables dirigeants en prenant ce sujet par le biais de la formation syndicale (quel plan de formation dans les syndicats) et quelle politique des cadres. Nous devons être dans l'anticipation pour nous permettre de faire émerger, de former et d'armer nos militants de demain. Les pages 18 et 19 font un focus sur quelques sujets majeurs développés dans les pages précédentes.

Voilà, bien sûr ce document préparatoire est un outil pour inciter et structurer le débat dans nos syndicats et en permettre, j'en suis sûr, de nombreux. Des amendements seront sans doute déposés qui alimenteront les débats de notre prochain congrès. Tout ce processus permettra à notre fédération de continuer à construire avec les syndicats et les salariés le rapport de forces nécessaire pour gagner des droits et une industrie de haut niveau. Merci de votre attention et place au débat.

Débat Grégory KHIATI CEF, Renault Trucks

Je souhaiterais suggérer deux modifications à ce document, notamment à sa page 6, au paragraphe portant sur les salaires. Celui-ci commence par « Faire progresser

le pouvoir d'achat des

salariés et de leur famille et, par conséquent, le bien être », ce que je trouve maladroit. Je proposerai plutôt d'écrire « Augmenter les salaires pour faire progresser le pouvoir d'achat ». Ma deuxième proposition concerne le paragraphe 27, où il est écrit que « dans beaucoup de sociétés, les NAO se soldent par un zéro pointé. Le pouvoir d'achat est en berne ». Là aussi, je pense qu'il ne faut pas faire d'amalgame entre NAO et pouvoir d'achat. Les négociations annuelles n'ont en effet pas pour premier objet d'augmenter le pouvoir d'achat mais de revaloriser la force de travail des salariés.

Michel MOLESIN

Airbus, Toulouse

ans ce document, nous faisons le constat que la financiarisation et les choix des actionnaires conduisent à un repli de l'industrie mais nous ne parlons pas d'appropriation collective. Je ne pense pas que ce soit aux salariés de décider de l'avenir de certains secteurs structurants tels que l'Aéronautique, mais ne pas se poser la question du poids que peut y occuper la puissance politique fait que nous risquons d'en rester au constat que les actionnaires sont de plus en plus voraces, au détriment de la R&D et des salaires.

Anne COUTURIER DUFOUR

A la page 6, au paragraphe 31, il est question du niveau des aides publiques aux entreprises qui n'a jamais été aussi élevé. Or si cela est vrai dans les grands groupes, où ces aides bénéficient à des investisseurs et des fonds de pension, cela n'est pas le cas pour les TPE. Il me semblerait donc bien de ne pas les oublier.

A la page 7, au paragraphe 39, je préférais que l'on écrive « garder l'humain au cœur du processus » plutôt que « garder l'homme au cœur du processus ». Le ton employé au paragraphe 46, page 8, me donne l'impression que nous avons déjà perdu les négociations actuellement en cours au niveau de la Branche. Peut-être faudrait-il être un peu plus offensif.

ces initiatives. Sur la réduction du temps de travail, on parle beaucoup de la semaine de 32 heures mais je pense qu'il faudrait communiquer autrement sur ce sujet en parlant plutôt de week-end de trois jours, de davantage de congés payés ou d'une meilleure qualité de vie grâce à plus de journées de RTT.

En matière de syndicalisation, le problème est que les personnes qui veulent s'impliquer ont leurs propres idées et que le syndicat n'a pas à leur imposer les siennes. Le renforcement passe au contraire par l'écoute des autres, la compréhension et les encouragements. Je trouve en effet que I'on « tacle » parfois les initiatives des jeunes syndiqués, ce qui les décourage. Il faut donc faire attention à les encourager.



Au paragraphe 56, page 10, il est question de « plusieurs initiatives qui ont été portées dans les syndicats avec des résultats probants concernant l'activité au travail qui structure la santé, pour le bien-être psychique, physique et social ». Il serait intéressant de connaître

Concernant l'incitation à la syndicalisation des ICT et des femmes, je pense que toute syndicalisation est bonne et qu'il ne faut pas non plus ne syndiquer que des cadres ou que des femmes car sinon, nous risquons de perdre nos bases et de ne plus nous distinguer des autres syndicats.



Concernant le déploiement de la CGT dans toutes les catégories, là où nous pouvons faire la différence, c'est sur le temps personnel et le temps professionnel, qui sont complémentaires, et la réduction du temps de travail passe par cette articulation plus que par les 32 heures par semaine.

Olivier KOCH

Coordination LISI, USTM52

ans le cadre de la bataille pour l'industrie, nous avons besoin de prolonger nos actions. Le slogan de notre 41e congrès est un appui pour développer nos orientations. Concernant l'articulation entre usine du futur et 32h, il faut développer une fiche de repère revendicatif en mesurant les impacts sur les conditions de travail et les organisations de travail. Car ces organisations, comme

le Lean, détruisent les salariés. De nouvelles maladies professionnelles se développent comme le Burn Out. Comment répondre syndicalement à ces nouvelles situations?

Laurent TROMBINI

BF, Coordinateur, Thalès

ous ne sommes pas Vici pour modifier les articles d'un document qui a été adopté à l'unanimité moins une abstention par la CE fédérale. Nous sommes les premiers à avoir eu le document qui sera envoyé aux syndicats, pour en discuter entre nous mais surtout pour aider au débat dans les syndicats. Laisser croire que ce que vous allez dire changera ce document serait faux. Par contre, nos syndiqués pourront proposer tous les amendements qu'ils souhaiteront lors du congrès. Ils seront débattus et viendront, s'ils sont approuvés, modifier ce document.

Cgt métallurgie

Xavier PETRACHI

CEF, Airbus

Sur la forme, nous avions jusqu'à présent des documents qui donnaient les engagements de la Fédération à chaque chapitre alors qu'ils sont rejetés à la fin du nouveau document. Peutêtre vaudrait-il la peine de le reformuler pour faire apparaître les pistes de réflexion à chaque chapitre.

Sur la question du travail, évoquée en page 9, elle a été posée assez fortement dans le débat présidentiel. Quel travail voulonsnous pour notre avenir et celui des générations futures? Sur cette partie, il me semble que nous sommes un peu au milieu du gué. Faut-il toujours parler de la relation entre les actionnaires et les travailleurs ou ne faut-il pas aussi se concentrer sur la réalité du travail et aller chercher la vérité en demandant aux salariés ce qu'ils pensent du travail? La Fédération ne devrait-elle pas engager une grande bataille sur le travail, en démultipliant la recherche-action présentée par Fabien Gâche lors de notre journée sur la Santé?

En tant qu'animateur régional, je voudrais aussi insister sur les aspects interprofessionnels. Ils sont abordés mais peut-être pas assez, notamment sur la structuration de la CGT. Nous sommes passés de 22 à 13 régions, ce qui modifie les structures de la CGT. Les comités régionaux sont en train de fusionner et nos animations régionales suivent le même mouvement. Je trouve donc que l'on pourrait retrouver dans les engagements de

Quel travail voulons-nous pour notre avenir et celui des générations futures ?

la Fédération un point sur sa restructuration autour des territoires, dans une relation inter-professionnelle.
Nous parlons en effet ici du prochain congrès de la fédération de la Métallurgie mais nous appartenons à une confédération. Il faut donc bien trouver des liens entre le point de vue de notre fédération et celui des autres fédérations de la CGT.

Il me semble enfin que la stratégie des luttes n'est pas très développée dans ce texte, ce qui est normal puisque celui-ci est destiné au congrès. Cela étant, dans le texte qui dressera le bilan des actions de la fédération sur les trois années passées, il faudra bien se positionner sur la stratégie des luttes.

Gérard ESSON

UFR Métallurgie

la page 17, concernant la pérennité de l'organisation et le départ en retraite de militants, il est utile de parler de « la formation pour construire la CGT de demain » mais je pense qu'il faudrait y inclure une formation pour le passage d'actif à retraité dans le cadre de la continuité syndicale. Cela me paraît important quand on sait que sept syndiqués sur dix quittent la CGT après leur départ en retraite.

Philippe VERBEKE

BF, Arcelor Mittal

n conflit important est en cours chez Endel, un sous-traitant de nos grands groupes. Je pense que lors de notre congrès, nous devrons aborder la façon dont la CGT peut s'organiser pour faire travailler ensemble syndicats de donneurs d'ordres et de sous-traitants. Le coût du capital est tel pour nos entreprises que les sous-traitants sont complètement étranglés, ce qui entraîne des restructurations et des délocalisations. Les grands groupes ont en effet la volonté permanente de réduire le montant des contrats des sous-traitants, ce qui explique les conflits vécus actuellement chez Endel ou Sécuritas Dunkerque,. Nous devons peut-être travailler cette dimension en travaillant à des mobilisations entre syndicats de donneurs d'ordres et syndicats de sous-traitants.

Nous sommes en train de travailler à notre document d'orientation pour les années à venir. De son côté, l'UIMM a elle aussi travaillé à un document, intitulé Préparer l'industrie de demain (2017-2022), qui correspond tout simplement au programme de François Fillon. Nous avons donc tous intérêt à bien le maîtriser.

Sébastien POLLAERT

Aubert & Duval

ous savons que nous ne sommes pas ici pour amender le document mais je pense que les réflexions amenées ici par les uns et par les autres contribuent



à la réflexion générale sur ce document d'orientation, ce qui permet de préparer notre congrès.

Je souhaiterais revenir sur les 32 heures et sur la campagne lancée par la Confédération sur ce thème, relayée par la Fédération. Le problème, c'est que dans les syndicats et les entreprises, il est très compliqué d'avoir un débat sur ce thème car nos militants se sentent en difficulté et ne sont parfois pas euxmêmes convaincus. Par contre, je pense que nous pourrions tracer dans notre document d'orientation des lignes qui donneraient des perspectives, comme la rémunération du temps de trajet par exemple, ou la condamnation des idées du Front national.

Il faut du rouge mais aussi du vert et je ne le retrouve pas assez dans ce document.

Le modèle productiviste occidental. qui est en train de devenir la norme sur la planète, n'est pas tenable. Notre empreinte écologique est telle qu'il nous faudrait trois à quatre planètes si nous continuons de la sorte (je tiens à rappeler que l'espérance de vie en bonne santé stagne en France et diminue au Etats-Unis). A ce titre, la France et les pays du Nord ont une grande responsabilité, sachant que notre richesse s'est faite en grande partie sur le dos des pays du sud. Nous devons donc être des piliers pour développer des technologies moins prédatrices et travailler à une réelle coopération pour

une Union européenne prônant le libéralisme à outrance? Sur ce sujet, je rappellerais juste que 50 % des délocalisations en France se font dans la zone euro, que les Allemands font du dumping social en faisant produire des pièces pour l'Automobile hors zone euro, etc. Or quand je lis dans le document que « nous voulons une Europe européenne sociale et solidaire, à l'opposé du fonctionnement actuel », cela reste une incantation. Le dire est une bonne chose mais le congrès et la période qui le précédera devront être un moment privilégié pour rechercher des propositions de rupture. Les sujets que j'aimerais voir apparaître dans ce document sont les suivants:

tout ce qui a trait aux biens communs (eau, air...) et aux besoins fondamentaux (énergie, alimentation...).

De manière générale, je partage vraiment le constat qui est fait dans ce document. Par contre, je n'y trouve pas assez de solutions concrètes. La question que je pose est donc la suivante : peuton réellement s'opposer aux crises récurrentes du capitalisme en restant en économie ouverte dans

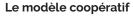


Comment relocaliser?

Nous voulons tous que l'industrie se développe, ce qui veut dire qu'il faut la relocaliser, dans une logique de coopération avec les autres pays. Pour moi, le protectionnisme ne doit pas être un mot tabou

car il peut être un moyen de reprendre la main pour développer un modèle en rupture qui donnera envie à d'autres pays de prendre la même direction.

Denis Bréant et Edith Biechle



Les entreprises de la Métallurgie doivent aller vers ce modèle coopératif.

Le nucléaire

Cette question suscite des débats au sein de la CGT. Les citoyens et les salariés veulent eux aussi en débattre mais notre frilosité sur ce point nous coupe d'un bon nombre de ceux qui sont attachés à cette question, en particulier la jeunesse et les ICT.

Antoine GIRAUD

CEF, Stelia Aérospace

e n'attends pas de ce document qu'il nous décrive la situation que nous vivons tous dans nos entreprises. En revanche, j'ai besoin de connaître la feuille de route qui guidera la Fédération pendant trois

... il est très compliqué d'avoir un débat sur ce thème car nos militants se sentent en difficulté et ne sont parfois pas eux-mêmes convaincus.

Fabrice LALLEMENT

ême si j'ai voté en faveur de ce document lors de la dernière réunion de la CEF, je trouve qu'il n'intègre pas assez les enjeux de la crise environnementale. Et ce que nous serons capables de proposer pour faire face à cette urgence environnementale ne s'oppose pas à nos revendications pour lutter contre la crise sociale.

Cgt métallurgie

ans et qui me donnera des éléments pour argumenter face à mes collègues et mener à bien mon activité syndicale. Nous avons donc besoin que ce document donne des exemples de ce que fait le capital, pointe les pistes mises en avant par la CGT et montre comment la cohérence de nos repères permet de contrer les attaques patronales.

Au paragraphe 13, page 4, il est question de « slogan du congrès » mais je préférerais le mot « thème ». Je propose donc la formulation suivante : « Le thème de notre 41° congrès est "des droits et une industrie de haut niveau". Il se veut être un fil conducteur à notre action actuelle et future ».

Au paragraphe 20, page 5, il est question de « norme financière ». Or une norme est une chose décidée, qui s'impose à tous et qui est nondérogeable. Si l'on parle de « norme », cela veut donc dire qu'il ne vaut même pas la peine de le mettre dans le document. Il ne s'agit donc pas d'une « norme » mais d'une « règle », qui ne s'impose pas aux entreprises, contrairement à ce qui est écrit. Il faut faire

une norme est une chose décidée, qui s'impose à tous et qui est nondérogeable.

attention à nos formulations sous peine de conforter les idées libérales.

Un peu plus loin, il est question de « maximisation des profits » mais c'est la logique même du capital. J'ajouterai donc une phrase rappelant que la CGT propose des repères qui permettront de contrer ce que nous vivons aujourd'hui dans nos entreprises. De la même manière, au paragraphe 23, il est écrit que « le phénomène d'accumulation des richesses a atteint un niveau sans précédent dans

l'histoire de l'Humanité et pose plus que jamais la question vitale d'une autre répartition des richesses ». J'y ajouterai une phrase indiquant que « notre projet de classification fait partie des moyens pour contrer la volonté du capital de maximisation des profits ».

Au paragraphe 28, page 6, sur la formation, il y a besoin de donner quelques définitions. Je rappelle que la CGT a des repères et que les salariés ont des revendications. Il faudrait peut-être ajouter à la fin du document un glossaire qui rappelle ce que signifient tous ces mots pour la CGT.

Enfin, à la page 6, au chapitre intitulé « Continuer le travail interfédéral et interprofessionnel », je ne vois nulle part évoquée la notion de filière, alors que nous en avions fait l'un de nos axes de travail. Il me semble important qu'elle apparaisse bien dans ce document.

Marc BASTIDE

Je pense que nous avons tous la responsabilité de faire vivre ce document, dans nos syndicats d'actifs comme de retraités, si nous voulons construire des propositions en ligne avec le thème du congrès (des droits et une industrie de haut niveau). Sur les salaires par exemple, il faut savoir que, peut-être en 2018, certaines lignes

seront effacées de la feuille de paye, d'où l'importance d'en avoir une bonne connaissance. La notion de retraite complémentaire, elle, n'intéresse pas seulement les retraités; les actifs doivent eux aussi la faire vivre pour qu'elle se développe.

Deuxième élément, sur le lien entre actifs et retraités: quelle approche (accroche?) pour développer notre syndicalisme alors que des camarades vont quitter leurs responsabilités? Il ne suffit pas de parler de continuité syndicale et nous avons, là aussi, besoin d'une réflexion sur l'utilité du syndicalisme après avoir quitté l'entreprise.

Troisième élément : notre fédération est concernée par la pénibilité au travail. Quelles sont nos réflexions sur ce thème? Dans la période actuelle, je crois important de faire connaître nos propositions sur la pénibilité et sur les retraites. Nos propositions me semblent très importantes pour ce texte, qui va beaucoup évoluer avec les syndiqués, ce qui nous permettra d'arriver au Congrès avec un document en phase avec les réalités du moment et porteur d'un haut niveau de droits pour développer notre industrie.

Boris PLAZZI

Bureau Fédéral

Voilà un an s'est tenu le 51° congrès de la CGT, lors duquel des



orientations et résolutions ont été très largement votées, y compris par les métallos. Il n'est donc pas question de tourner la page du 51e congrès car cela fait partie de notre bien commun.

Il me semble que le document préparatoire au 41e congrès s'inscrit dans la suite des précédents documents d'orientation de la fédération, tant par son volume – plus ramassé – que par son contenu. Pour moi, il ne doit pas être un catalogue revendicatif de notre fédération. Depuis le dernier congrès, il y a eu des publications fédérales, des repères ont été validés et il ne me semble pas utile de les y intégrer.

Ce document pointe le contexte, les enieux, les atouts, mais aussi nos propositions pour les trois prochaines années, et ce dans un bon équilibre. Je souligne également que les décisions prises lors de notre précédent congrès sont toujours en vigueur. Il ne s'agit pas de faire table rase tous les trois ans. Il est vrai que nous avions pris des engagements forts sur le travail en filière et dans les territoires et nous n'avons pas abandonné cette orientation.

La préparation du 41° congrès offrira l'opportunité de débattre avec les syndiqués de la CGT dont ils ont besoin. Les débats du congrès seront certes importants mais ils devront surtout s'appuyer sur toutes les rencontres que nous aurons organisées avec



Dans l'Automobile, on voit en effet tous les bienfaits qu'il y a à travailler entre syndicats de donneurs d'ordres et de sous-traitants.

les syndicats. Il me semble donc que nous devons déterminer les moyens que nous nous donnerons pour réunir nos 65 000 syndiqués pour que ce document soit largement débattu et amendé, ce qui demande qu'il soit disponible dès lundi.

Thomas BAUDOUIN CEF, PSA

I est clair que nous devons faire vivre ce document et pour ce faire, il faudra que nous puissions en débattre avec tous nos camarades. Sur la dernière mandature, j'ai passé 70 % de mon temps à me faire « engueuler » par des syndiqués qui me demandaient ce que faisait et proposait la Fédération. La préparation du congrès sera donc l'occasion d'inviter les syndicats à débattre entre eux et à proposer des amendements au document préparatoire, pour que celui-ci émane vraiment des syndicats.

Concernant le lien entre syndicats de donneurs d'ordres et de sous-traitants, je pense vraiment qu'il faudra en faire l'un des axes principaux de notre congrès. Dans l'Automobile, on voit en effet tous les bienfaits qu'il y a à travailler entre syndicats de donneurs d'ordres et de sous-traitants.

A propos des 32 heures, beaucoup de camarades pensent qu'elles sont inaccessibles, estimant que l'on n'arrive déjà pas à faire respecter les 35 heures. Certains syndicats refusent même de porter cette revendication, au motif qu'ils n'en auraient pas discuté entre eux. Je rappelle donc qu'elle a fait l'objet de discussions dans les syndicats et a été votée par mille délégués lors du 51e congrès confédéral. Si nous voulons militer sereinement, il faut faire les choses dans l'ordre, en travaillant sur le document préparatoire et en proposant des amendements qui seront soumis au prochain congrès.

Amar LADRAA

'enjeu est que ce document – qui ne doit pas être trop long – suscite le débat avec nos syndiqués et que ces derniers le fassent vivre.

L'une de nos difficultés est de mettre en œuvre les orientations prises lors de nos congrès. Sur ce point, je pense que nous devrions peut-être réunir le Conseil national après le congrès pour y réfléchir.

Sur la question des territoires et la fusion des régions qui nous a été

Cgt métallurgie

imposée, dans le Grand Est, nous avons réuni les trois anciennes animations régionales (Lorraine, Champagne-Ardenne et Alsace) pour mettre en place une coordination, qui fonctionne aujourd'hui. Notre idée n'était surtout pas de remettre en cause l'existant mais de travailler à l'entraide entre syndicats. Surtout, I'une des raisons de la réussite de cette coordination est l'implication des USTM dans sa mise en œuvre. Je pense que nous pourrions mener une réflexion similaire pour la région Hauts-de-France, dans l'idée que les syndicats du Nord-Pas-de-Calais apportent leur aide à ceux de Picardie.

Claude FRANCAL

Secrétaire général de l'USTM de l'Essonne

es nouvelles régions et communautés d'agglomération sont mises en place pour éloigner l'individu des structures de décision. En dehors de cette restructuration qu'il faut peut-être prévoir pour la CGT, il me semble aussi nécessaire d'envisager les nouvelles formes de travail que tente d'imposer le patronat, notamment par la précarisation et l'usage à outrance des CDD et de l'intérim, sans parler des nouvelles formes de travail telles que l'uberisation ou l'autoentreprenariat qui sont autant de moyens de se débarrasser du CDI. Nous devons travailler à des

propositions pour revenir à un vrai CDI cadré et un réel temps de travail mesuré. Il me semble également plus qu'urgent de nous débarrasser du forfait jours qui abolit totalement la notion de temps de travail.

Les nouvelles technologies conduisent également de plus en plus à du travail dissimulé et l'isolation des individus permet de les asservir davantage. Comment faire évoluer le syndicalisme en tenant compte de ses évolutions néfastes? En matière de communication par exemple, si le tract était efficace dans des entreprises à la structure bien rigide, il faut aujourd'hui trouver les moyens de toucher les travailleurs isolés ou



Jean-Marie Schapman

Les nouvelles régions et communautés d'agglomération sont mises en place pour éloigner l'individu des structures de décision.

itinérants, ainsi que les jeunes qui n'hésitent pas à nous dire que nos outils sont archaïques. Je pense donc qu'il faudra axer nos travaux sur l'évolution de notre communication.

Gérard BRION

Tenneco, USTM53

'un des chapitres du document est intitulé « Une CGT ancrée dans les territoires ». Je me pose des questions sur ce point car lors de précédentes réunions, nous avions évoqué l'idée de doter les animations régionales de locaux. Comment pourrons-nous travailler entre territoires si nous n'avons pas de lieu où nous rencontrer ?

Une autre de mes interrogations porte sur notre rapport avec les autres syndicats. Hier, il a été dit que nous devions travailler en intersyndicale sur la convention collective mais en pays de Loire, j'ai beaucoup de mal à travailler avec la CFDT, qui accepte tout.

<mark>J</mark>ean-Marie SCHAPMAN

UFR

es retraités ne sont
pas seulement
concernés par les articles
78 à 81 du document
mais par celui-ci dans
son ensemble. Nous
avons des choses à

faire ensemble, ce qui veut dire que les retraités devront être invités aux débats qui seront organisés sur ce document dans les syndicats.

Je trouve par ailleurs que le slogan du congrès (des droits et une industrie de haut niveau) est très fort parce qu'il revient bien sur la place du travail dans la société et contrebalance l'idée que nous allons vers une société de non-travail, justifiant ainsi notre bataille en faveur de l'industrie, dont les retraités ne sont pas simplement spectateurs mais également acteurs.

Pour terminer, je rappellerai que lorsqu'on parle de syndicalisme retraité, il faut toujours rappeler son utilité sociale et revendicative car il participe au rapport de force. Jeunes, actifs et retraités doivent construire une société pour toutes les générations. C'est en cela que le syndicalisme retraité se justifie et cet élément pourrait être davantage mis en avant dans le document préparatoire.

QUATRIÈME SÉANCE

Point sur les négociations en cours dans la Branche

Laurent TROMBINI

BF, Coordinateur, Thalès

I y a maintenant deux ans, le Conseil national avait décidé de faire de la bataille pour une Convention collective nationale de haut niveau un axe prioritaire dans notre action revendicative. Le document préparatoire à notre 41e congrès en fait un des deux axes majeurs dans la bataille que nous devons porter au quotidien.

Aujourd'hui, nous sommes au cœur de ce travail, les négociations ouvertes entre l'UIMM et les organisations syndicales en septembre dernier avancent sans fléchir. Seule notre implication dans celles-ci, que ce soit à travers nos semaines d'actions, la construction d'un projet CGT soumis au débat, l'intense campagne d'information et de communication, permet de faire bouger les lignes dans ces négociations.

Les enjeux sont immenses, je ne reviendrais pas sur l'histoire qui a permis la construction des droits des travailleurs de notre branche à travers les luttes qui ont marqué le 20e siècle, car vous les connaissez!

Sans présager de la finalité de la négociation,

nos propositions et nos interventions ainsi que nos actions revendicatives sont déterminantes sur le contenu et le résultat de cette négociation.

Alain, tout de suite après moi, va vous faire un point sur les négociations en cours, classifications et socle commun. Mais ces négociations ne sont pas hors sol et le terreau pour qu'elles portent les fruits qui permettraient le progrès social s'appelle Rapport de forces!

Celui-ci, depuis maintenant plus de deux ans, la fédération, et en tête de pont le secteur de la Politique revendicative, n'a eu de cesse de le construire!

Mais force est de constater qu'une énergie immense est mise en œuvre par encore trop peu de camarades, pas à pas, journée d'étude par journée d'étude, assemblée par assemblée, pour que le rapport de forces soit

en faveur des salariés. Encore trop de camarades dans les territoires, dans les groupes, dans les entreprises ne mettent pas cet enjeu dans les axes de travail prioritaires.

Il y a un réel décalage entre l'action que nous avons menée tout au long de 2016 contre la loi Travail et ce que nous faisons aujourd'hui pour qu'elle ne se mette pas en place concrètement dans notre branche via cette négociation. Nous avons organisé deux semaines d'actions, une en décembre et l'autre en février / mars, elles ont permis d'ancrer l'action dans les territoires et dans un certain nombre d'entreprises de la branche.

Des assises sont programmées le 12 avril

prochain, je vous invite à vous y inscrire à l'aide du bulletin de participation qui est dans vos pochettes, et nous projetons d'organiser une grande journée nationale d'action en juin prochain.

D'ici là, une pétition qu'on vous a remise hier va être largement diffusée, notre objectif doit être d'atteindre les 100 000 signatures dès le mois prochain.

Des dizaines de journées d'études ont été réalisées dans les territoires et dans le cadre de coordinations de groupes ou d'assemblées de syndicats... Nous estimons à plus de 1 000 camarades militants réunis ainsi. Avec les supports édités par la Fédération et

Il y a un réel décalage entre l'action que nous avons menée tout au long de 2016 contre la loi Travail et ce que nous faisons aujourd'hui...



Frédéric Sanchez, Denis Leblanc, Denis Bréant, Edith Biechle et Aziz Bouabdellah

Cgt métallurgie

ses structures, ce travail doit être poursuivi et démultiplié. La période pour les droits des travailleurs est historique et le statut quo n'est plus de mise. Pour le patronat, c'est évident et il en fait la démonstration au quotidier au fil des négociations mais aussi par son influence sur les lois qui sont venues jalonner les très nombreuses années écoulées.

Mais le statut quo pour nous aussi n'est pas acceptable! La négociation de nouveaux droits et en particulier d'une nouvelle grille de classifications permettant un déroulement de carrière tout au long de sa vie est une revendication dans les entreprises de plus en plus affirmée. Je ne prendrais qu'un exemple que je connais bien car il se répète régulièrement dans mon groupe Thalès.

C'est celui des salariés titulaires d'un BTS sans expérience aucune. Ils sont embauchés IV2 et au bout de 18 mois ils sont V1... Ce qui est très bien en soit mais la grille telle que faite aujourd'hui ne leur laisse comme espoir plus qu'une ou deux promotions sur leur carrière.

C'est simplement inacceptable et ce mécontentement grandi au fur et à mesure que ces populations dans nos métiers remplacent les ouvriers et les bacheliers. En partant du réel, la FTM-CGT a construit un projet qui est en phase avec les souhaits des salariés mais aussi avec son temps.



... la FTM-CGT a construit un projet qui est en phase avec les souhaits des salariés...

C'est tout le contraire de ce que veut imposer le patronat qui, lui, veut nous ramener aux droits qui existaient lors de la révolution industrielle précédente, il y a un siècle!

Imposer l'arrêt de cette négociation serait sans doute le moindre mal mais rien pour autant ne serait réglé pour les salariés de notre branche!

De ce fait, il ne nous faut pas jouer petit bras et être ambitieux! Nos revendications le sont mais nous, le sommes-nous? Pas sûr! Pour relever la tête, pour se remettre à lutter et à manifester pour de nouveaux droits, les travailleurs ont besoin d'une fédération CGT et donc de ses dizaines de milliers de militants et syndiqués à la hauteur

des exigences de notre époque. Aujourd'hui, tout est possible : le pire comme le meilleur alors imposons le meilleur pour les travailleurs!

Alain HEBERT

Point sur les négociations du nouveau dispositif conventionnel de la branche

A fin de ne pas être redondant par rapport à l'intro de Laurent sur l'enjeu de cette négociation sur le nouveau dispositif conventionnel, je vais concentrer mon propos au contenu de la négociation ouverte depuis le 9 septembre 2016.

Je rappelle que cette Négociation va durer au minimum 18 mois, mais surtout elle va structurer la vie de plus 1 400 000 salariés pour les deux ou trois générations de Métallos à venir. C'est la plus importante négociation à laquelle notre Fédération est confrontée depuis 40 ans.

Permettez-moi de réaffirmer que tout dépend du rapport de forces que nous (et malheureusement seulement nous pour l'instant) allons être en capacité de construire durablement. En fonction de la hauteur de ce rapport de forces :

Soit, le patronat va nous imposer une régression sociale sans précédent,

Soit, nous allons, avec les salariés, imposer nos revendications, notamment notre projet de convention collective nationale pour tous les Métallos : un socle social de garanties individuelles et collectives de haut niveau.

Quelles sont les ambitions de l'UIMM?

Construire un dispositif qui va être le prolongement, le bras armé de la loi El Khomri dans la branche. L'UIMM l'affirme, ce nouveau dispositif conventionnel doit être une boite à outils pour faciliter la négociation au plus près du besoin : plus de filet de sécurité pour les salariés. Ce sera la jungle du gré à gré! Avec ce dispositif, c'est la remise en cause de la hiérarchie des normes et du principe de faveur puissance 10 dans la branche. Un dispositif dont la finalité c'est de réduire le cout du travail et de renforcer le lien de subordination.

L'autre visée de l'UIMM c'est d'absorber d'autres branches. Avec ce nouveau dispositif conventionnel, l'UIMM entend être attractive pour d'autres branches qui risquent de disparaitre dans le cadre de la restructuration en cours en France. L'UIMM veut être la plus grande branche du privé, afin de peser le plus possible sur les politiques publiques en France et en Europe, et bien sûr être hégémonique au sein du MEDEF.

Une négociation historique disons-nous puisque, en effet il s'agit de renégocier tout ce qui fait la vie des Métallos: temps de travail, classifications, emploi, santé et conditions de travail, et aussi des éléments du quotidien, la prime de panier, l'ancienneté, les jours de congés,...

Une négociation historique, puisqu'il s'agit pour nous de gagner une convention collective nationale, un statut unique pour toutes et tous, prenant en compte le mieux disant social de nos conventions collectives existantes, et surtout de gagner de nouvelles garanties sociales. 11 sujets sont sur la table. Pour l'instant, avec un rythme soutenu d'une séance toutes les deux semaines (plus les GTP), notre délégation négocie sur 2 thèmes en même temps:

1. Le socle commun

Le socle commun pour la CGT, ce sont les fondations de notre future convention collective nationale. L'UIMM dit la même chose...mais avec une obsession, un socle commun minimal lui permettant de prolonger et d'amplifier la loi El Khomri, un ersatz de convention collective!

Il s'agit entre autres de redéfinir le rôle de la branche et des accords. Ceux-ci vont-ils être des accords impératifs s'appliquant à toutes et tous, garantissant des droits et des avancées sociales inviolables?

En effet, ce socle commun aura pour objet de définir l'ordre public conventionnel. En clair, c'est la possibilité de permettre aux entreprises de déroger aux conventions collectives et au Code du Travail. Bref, la déclinaison de la loi Ek khomri dans la branche.

Dans ce socle commun, nous négocions aussi l'avenir des ingénieurs et cadres. L'UIMM a annoncé clairement la disparition du statut cadre. A l'opposé, nous proposons la prise en compte de la spécificité des ingénieurs et cadres dans notre convention collective nationale. Socle commun où va être déterminée l'articulation entre les conventions collectives nationales (celles des IC, de la Sidérurgie,...) et les accords nationaux avec les 76 conventions collectives territoriales. Bref, les 76 conventions collectives territoriales vont-elles encore exister. et surtout quel devenir de l'ensemble des acquis sociaux gagnés par nos luttes dans l'ensemble de ces différents accords et conventions?

Enfin, pour ne pas être trop long sur ce sujet, il s'agit aussi de définir les modalités, les lieux et les moyens du dialogue social. C'est la création de nouvelles commissions paritaires, nationalement et en territoires. C'est aussi la volonté patronale de réduire les périodes de négociations. Il propose par exemple que les NAO soient ramenées à 3 ans, et que les négociations sur les minima en territoires soient supprimées. La prochaine réunion sur ce thème aura lieu le 31 mars.

2. La colonne vertébrale du nouveau **dispositif : les** classifications

Nous sommes là au cœur de la lutte de classes. L'enjeu, c'est la reconnaissance des savoirs et savoir-faire des salariés. La formation, les diplômes, l'expérience, formant la qualification en lien avec un vrai déroulement de carrière permettant au bout du bout d'obtenir un salaire

L'UIMM veut être la plus grande branche du privé, afin de peser le plus possible sur les politiques publiques en France et en Europe...



Jean-Luc Bois



qui rémunère la force de travail à sa juste valeur. C'est aussi la bataille pour l'attractivité de nos métiers et donc pour l'avenir de l'industrie, de la Métallurgie

Face à nous, le patronat ne veut plus payer l'ensemble de la qualification. Seule serait reconnue la fonction tenue dans le poste de travail. Pire, il propose une classification à géométrie variable en fonction du poste que vous occupez, donc un salaire lui aussi à géométrie variable, et une évolution de carrière pouvant être régressive.

Comme vous le savez, la Fédération a décidé « de taper du poing sur la table » en quittant, le 3 février, la négociation sur classifications, en exigeant de négocier un autre cahier revendicatif que celui de l'UIMM, et notamment en prenant en compte les revendications de la CGT.

Evidemment, nous ne pratiquons pas la politique de la chaise vide. Nous sommes de nouveau à la table des négociations pour porter nos revendications à partir de notre projet de classifications que vous avez surement lu dans le livret sur notre proposition de convention collective nationale et dans les deux tracts qui sont à votre disposition.

C'est donc pied à pied et mot a mot que nous négocions la grille des critères classants qui pourrait être le futur référentiel pour les nouvelles classifications



Pire, il propose une classification à géométrie variable en fonction du poste...

à partir de notre projet de reconnaissance des qualifications de chaque salarié, de ses diplômes, de son expérience et de son travail créateur des richesses produites dans l'entreprise. Ces repères dont nous devons débattre avec les salariés grâce à ce livret sur la convention collective peuvent nous permettre de construire avec eux leurs revendications indispensables dans la construction du rapport de

Pour conclure, je voudrais souligner que notre campagne fédérale en territoires, les mobilisations et la fermeté de la Fédération dans la négociation trouvent un certain écho, y compris parmi les autres organisations syndicales. Au fil de la négociation, mais surtout depuis que nous avons haussé le ton, des convergences apparaissent avec la CGC, mais aussi la CFDT et FO. Cela est visible sur les classifications, particulièrement sur la reconnaissance des diplômes, l'évolution de carrière où tous refusent le caractère régressif du classement des fonctions tenues versus UIMM.

Pour transformer ces convergences en point d'appui dans la construction du rapport des forces, notre Fédération vient d'écrire à toutes les organisations syndicales de salariés de la branche. Nous leur proposons une rencontre pour discuter éventuellement d'une plateforme revendicative et d'initiatives communes face à l'UIMM. Profitonsen aussi dans les USTM pour interpeller les autres organisations syndicales sur cette négociation en mettant en avant ce qui peut nous unir et faire avancer les intérêts des salariés.

Nous en sommes toutes et tous persuadés : c'est dans nos entreprises et dans les territoires que va se construire ce rapport de forces avec lequel tout est possible. Alors n'hésitons pas dans nos syndicats et nos USTM, interpelons les salariés pour construire avec eux les revendications qu'ils veulent voir satisfaites dans cette négociation, construire avec eux une convention collective nationale, un socle de haut niveau de garanties individuelles et collective pour que ce xxIe siècle s'ouvre au progrès social.

Débat

David PICO

ans le Finistère, nous avons distribué tout le matériel mis à notre disposition, appelé à débrayer et à se mobiliser devant les locaux de l'UIMM le 3 mars. Nos patrons ont très mal réagi et ont affiché une communication qui multipliait les amalgames, ce qui a mis le doute dans la tête des salariés. Nous avons donc fait une contre-communication et deux heures plus tard, il n'y avait plus d'affichage dans l'entreprise.

Il y a aussi un problème avec les autres organisations syndicales qui nous « démontent », sans doute parce qu'elles ne maîtrisent pas le sujet. Il arrive aussi que les salariés ne nous croient pas quand nous leur disons qu'on va leur enlever leur

prime d'ancienneté ou leur treizième mois. Nous avons donc un travail de communication à faire, en faisant attention à la manière dont nous nous adressons aux salariés.

Notre mobilisation fut positive, avec 130 personnes devant les locaux de l'UIMM du Finistère, dont le secrétaire général nous a reçus et ne nous a pas contredits. Nous avons ensuite débriefé cette action et décidé de voir les autres organisations syndicales dans l'idée de les faire travailler avec nous.

La pétition est en train d'être signée. Nous avons aussi travaillé sur la journée de juin et aimerions bien que sa date soit fixée. Nos camarades veulent se battre car ils ont pris

Ahmed ABOULMAJD

Trame

uite à la conférence régionale Grand Est du 1er décembre sur le thème de la convention collective, nous avons initié une iournée de mobilisation le 12 décembre, qui a été une grande réussite. Dans mon entreprise, nous avons organisé une assemblée générale de salariés et appelé à une grève énormément suivie dans le collège ouvriers. Suite à nos débats, notamment sur les classifications, nous avions mis en difficulté les autres organisations syndicales, notamment la CGC, d'où l'intérêt de continuer notre communication.

Nous sommes tous responsables de cette situation. Je trouve que nous ne passons pas assez de temps à analyser les difficultés rencontrées...

conscience du danger. A nous de les accompagner. Il faut aussi bien les outiller, pour qu'ils maîtrisent bien le sujet.

Quant au rapport de force, il faut y travailler car sans l'appui des salariés, nos camarades qui participent aux négociations n'arriveront à rien. De ce point de vue, nous serions très favorables à l'organisation d'une grosse mobilisation à Paris.

A la suite de cette journée, une nouvelle a eu lieu le 1^{er} mars, puis une autre dans les Vosges le 7 mars, suivie d'une conférence de presse le 8 mars, et la prochaine est prévue le 6 avril 2017 avec une opération de tractage et de signature de pétitions dans la zone industrielle de Thaon-les-Vosges. Grâce à l'impulsion donnée par notre première conférence régionale, nous avons réalisé plus d'une vingtaine de

nouvelles adhésions, avec peu de moyens mais une volonté forte.

Gérard BRION

n Mayenne, notre journée d'action aura lieu le 28 mars, avec une manifestation devant les locaux de l'UIMM.

Jean-Bernard ETCHEMENDY

Svntertech

e rapport de force n'est pas au niveau attendu durant ces négociations et reste nettement insuffisant - je note quand même le travail considérable réalisé par nos camarades qui y participent, grâce à qui nous avons un matériel formidable pour aborder ces questions avec les salariés. Nous sommes tous responsables de cette situation. Je trouve que nous ne passons pas assez de temps à analyser les difficultés rencontrées lors de nos précédentes semaines d'action, pour pouvoir y remédier et les dépasser.

Concernant l'action de juin, celle de juin 2005 avait changé la donne mais ses contours avaient été définis longtemps à l'avance. Aujourd'hui, notre responsabilité et de définir les contours de la prochaine et de l'impulser. Nous devons sortir de cette salle avec une date, un lieu et des modalités de mise en œuvre, sachant que notre calendrier est déjà restreint.



Olivier KOCH

ne pétition a été mise en circulation dans les entreprises de la région Grand Est, intitulée Non à la mise en place d'une convention collective nationale de la Métallurgie au rabais par l'UIMM. Son message est très fort et les salariés ont vivement réagi à l'annonce de menaces sur la prime d'ancienneté.

Pour revenir sur le socle actuellement en discussion, pendant plusieurs années, nous avons mis en avant l'unicité de la valeur du point dans la Branche, qui serait à hauteur de 10 euros, et le fait que le RMH mensuel corresponde aux minima garantis de Branche et d'embauche. Ainsi, pour un coefficient de 180, le RMH tendrait vers 1 800 euros au début de nos grilles. Quant à la prime d'ancienneté, il faudrait que la portabilité

des acquis soit ouverte aux intérimaires, aux salariés en CDD et aux salariés en CDI.

Daniel PELLET-ROBERT

Je partage l'idée qu'ils ont ouvert des négociations en lien avec ce qui va se passer en France, en Europe et dans le Monde. Une évolution technologique importante est en cours et ils veulent mettre en adéquation les accords de Branche avec la révolution numérique actuelle.

L'UIMM a aussi l'intention d'en finir avec ce qui est pour elle un « gâchis » : l'Education nationale. Lors de la dernière réunion du bureau fédéral, nous avons donc décidé de nous adresser à nos amis de l'Education nationale car les professeurs seront directement concernés par les négociations en cours. Nous avons en effet besoin de les alerter de ce qui est train de se dérouler dans l'Industrie. Nous nous sommes également adressés aux chercheurs.

autre. La négociation en cours s'inscrit dans la continuité de la loi Travail contre laquelle nous nous sommes battus. Nous devons amener le rapport de force au même niveau partout, mais il n'existe pas de recettemiracle pour cela. La seule recette est d'aller voir les syndicats et de le construire avec eux.

Nous avons besoin d'une fédération en ordre de marche. Cela doit devenir la priorité...

Nous devons aussi faire attention, quand nous nous adressons aux salariés sur ce sujet, à ne pas employer de termes trop techniques, au risque qu'ils « décrochent ». Je pense qu'il faut être plus direct quand nous communiquons avec les salariés sur ces questions et réserver les questions

plus techniques pour nos discussions entre nous.

Nous avons besoin d'une fédération en ordre de marche. Cela doit devenir la priorité de toutes nos structures : USTM, syndicats, groupes, animations régionales. Nous avons essayé de lancer une première action devant les UIMM en décembre dernier mais avons eu du mal. Certains appellent maintenant à une manifestation en juin à Paris. Je pense qu'il faut réfléchir au moyen d'élever le rapport de force étape par étape car si nous manifestons tous à Paris, cela risque d'être notre dernière cartouche. Il faut donc commencer par élever le rapport de force au même niveau dans tous les départements, pour arriver tous ensemble devant l'UIMM à Paris et lui imposer notre projet.

Notre fédération a un projet. Il faut maintenant le porter dans nos entreprises, ce qui relève de notre responsabilité à tous. Nous travaillons sur plusieurs formes de communication et je vous invite fortement à participer aux prochaines assises de la Convention collective.



Gregory LEWANWOSKY

Thalès

I est effectivement de notre rôle de prendre en compte cette négociation à la hauteur de l'enjeu qui nous est imposé et d'accroître le rapport de force en allant voir les salariés. Un travail énorme a été fait sur la construction du projet. Nous avons des outils de communication, mais nous avons parfois besoin d'aller plus loin sur la partie technique, notamment si nous voulons nous adresser aux ingénieurs et cadres. Je trouve que le dernier tract (Votre déroulement de carrière, vous le voulez comment ?) est très bien mais il suscite des questions sur notre proposition de grille de classification. Il faudrait donc que nous puissions en donner le détail aux salariés qui le demandent, pour montrer que notre projet est abouti et ne se résume pas à des vœux pieux.

Abdelaziz BOUABDELLAH

Je pense que nous devons être très vigilants sur la question de la convention collective nationale car nous en sommes à un tournant pour notre société. Pour moi, la question est de savoir comment élever le rapport de force car on voit bien que la situation diffère grandement d'un département à un



Denis BREANT

oncernant la proposition d'Aziz d'organiser une journée avant celle de Paris, je n'ai pas de souci avec cela mais que l'on aille à Paris en septembre ou en juin, nous n'avons déjà plus

beaucoup de temps pour préparer cette journée. Et je pense que nous devons sortir de cette salle avec un plan de travail. Que les DSC et les membres du CEF prennent bien toute la dimension de cette journée, qui devra être une réussite imparable et surtout pas un baroud d'honneur. Je ne pense cependant pas qu'elle sera notre dernière cartouche. Certes, nous ne pourrons pas multiplier les journées à Paris mais si l'une d'entre elles est réussie, cela peut aussi donner confiance pour les démultiplier dans les territoires. Mais pour réussir cette action, il faut aussi se fixer un plan de travail et j'espère que la Fédération demandera rapidement à un groupe de travail de s'en charger.

Grégory KHIATI

Au début de la renégociation sur la convention collective, j'étais pessimiste sur le rapport de force mais peut-être aussi trop focalisé sur le fait que celui-ci passe par la lutte. Or le rapport de force n'est pas que cela. C'est aussi l'interpellation des patrons par leurs salariés, les pétitions, etc.

J'ai par ailleurs constaté que nous n'avions pas le même retour selon

... je pense que nous devrions aller à la rencontre des étudiants...



la population à laquelle nous nous adressons. Dans les services où les salariés ont plus de temps pour débattre, ils nous demandent d'approfondir notre réflexion sur la classification. En revanche, quand je communique avec des salariés sur une chaîne d'assemblage, je dois être plus concis dans mes explications.

Je constate par ailleurs que l'UIMM s'attaque aux seuils d'accueil, en ne reconnaissant plus les diplômes. Or vu que nous voulons organiser une grande manifestation avenue de Wagram en juin ou septembre, je pense que nous devrions aller à la rencontre des étudiants dans les centres de formation professionnelle pour leur expliquer ce qui est en train de se passer dans la Métallurgie aujourd'hui, et j'invite plus particulièrement

les secrétaires d'USTM à s'intéresser à cette catégorie de la population.

Christine VALLA

I me semble que dans la grille unique de classifications et de salaire proposée par la CGT, certains salariés auraient une prime de salaire et d'autre pas.

Laurent TROMBINI

e projet de la CGT prévoit que la prime d'ancienneté doit être calculée tout au long de sa vie et qu'elle concerne tous les salariés.

Christine VALLA

ela veut donc dire que la CGT demande la création d'une prime d'ancienneté pour les cadres.

Il n'y aurait plus qu'une grille de l'ouvrier à l'ingénieur et les mêmes principes...

Laurent TROMBINI

I n'y aurait plus qu'une grille de l'ouvrier à l'ingénieur et les mêmes principes seraient appliqués à tout le monde.

Christine VALLA

Je trouve dommage que la pétition n'évoque pas la suppression des jours d'ancienneté et des jours de carence car cela parle aux salariés. Concernant notre journée d'action, il serait bon de savoir, en quittant cette salle, si elle aura lieu en juin ou en septembre. J'ajoute que beaucoup de dates sont prévues (assises de la Convention collective le 12, journée sur la continuité syndicale le 13, assemblée générale de syndicats le 20) et qu'il est compliqué de participer à toutes.

Abdel AHIL

oncernant la journée de juin, il est indispensable d'échanger mais nous ne pouvons pas le faire en un quart d'heure. Nous vous proposons donc de prendre une décision le 12, lors des Assises de la Convention collective.

Xavier PETRACHI

Nous avons terminé le mouvement contre la loi El-Khomri en disant que même si elle a été votée, elle ne passerait pas dans notre entreprise – c'est en tout cas le message qu'a fait passer l'UD 31. Je pense que nous sommes un peu dans la même situation car cette négociation est une traduction de la loi El-Khomri.

Il me semble que la fédération de la Métallurgie ne peut pas rester seule dans la bataille sur la convention collective.
Le document de l'UIMM comprend des aspects liés au dialogue social, notamment la phrase qui dit que « les accords de branche ne s'appliqueront qu'en l'absence d'accords

CGt métallurgie

d'entreprise sur le même thème ». Par ailleurs, je ne sais pas si nous pouvons engager une journée d'action sur le thème « le statu quo n'est pas acceptable ». Nous voyons en effet bien que l'UIMM, sentant que le rapport de force lui est favorable, a envie d'en découdre. Il me semble donc que nous devons modifier notre état d'esprit et souligner que la négociation en cours n'est pas acceptable dans les conditions actuelles et que l'ensemble de la CGT fera tout pour la remettre en cause. Sur ce point, j'ai l'impression que nous laissons notre délégation se débrouiller seule et que si nous voulons passer à un état d'esprit différent, il faut dire que la négociation telle qu'elle se déroule est inacceptable et faire grandir le rapport de force

Je pense donc que notre journée d'action devra porter sur deux points : premièrement, la loi El-Khomri ne rentrera pas dans mon entreprise ; deuxièmement, les discussions avec l'UIMM ne sont qu'un ersatz de négociations et il faut tout faire pour les remettre en cause.

autour de cela.

Je terminerai en parlant de ce qui se passe dans les entreprises à propos des classifications. Par exemple, nos camarades de Microturbo ont réussi à développer des axes de négociations sur les classifications en créant un niveau 6. Dans d'autres entreprises, il y a eu des négociations sur l'augmentation de la durée de la prime d'ancienneté, ou sur des changements automatiques de coefficient les premières années. Des choses se passent dans les entreprises sur cette question et il faut les valoriser.

Pour finir, la proposition faite par Daniel vis-à-vis de l'Education nationale me semble très intéressante mais je pense que notre journée d'action devra avoir pour objet de faire capoter les négociations.

Michèle GUETTON

USTM de Loire

ans la Loire, nous avons organisé des demi-journées d'étude sur les conventions collectives. Notre souci, c'est que nous sommes obligés de faire des demi-journées car nous avons de moins en moins

Boris Plazzi

d'heures de délégation. Elles rassemblent beaucoup de participants mais ne sont pas suivies de beaucoup d'actions dans les entreprises.

Beaucoup de syndiqués ne savent pas non plus ce que contient la Enfin, je suis tout à fait d'accord pour syndiquer mais il faut savoir qui, comment et pourquoi. Nous pouvons avoir plein de syndiqués mais ceux qui agissent et font vivre le syndicat ne sont pas nombreux.

Tant qu'ils ne seront pas touchés directement, ils n'auront pas conscience de ce que nous sommes en train de perdre.

convention collective, ce qui est un souci car nous l'utilisons quotidiennement. Alors si nous voulons leur demander de se mobiliser pour conserver nos acquis, il faudrait déjà qu'ils prennent conscience de ces derniers.

Concernant la pétition, je n'y suis pas opposée mais trouve cela un peu facile. De gros syndicats vont la signer alors que nous ne les voyons jamais.

Sur la négociation avec l'UIMM, nous avons en avons eu une le 10 mars et ils nous ont fait une proposition « à prendre ou à laisser ». Le problème, c'est qu'il n'y avait personne dehors et que nous n'arrivons pas à mobiliser sur ce point car beaucoup de salariés ont, grâce à leurs accords d'entreprise, plus que ce que prévoit la convention collective. Tant qu'ils ne seront pas touchés directement, ils n'auront pas conscience de ce que nous sommes en train de perdre.

Je finirai en évoquant la qualité des DSC. Dans mon groupe, nous avons trois DS dont un DSC et je constate qu'à chaque fois que je participe au Conseil national, il n'est pas là, ce que je trouve regrettable.

Boris PLAZZI

ur la journée d'action proposée pour juin, je pense qu'il s'agit d'un moyen d'élever le rapport de force mais qu'il y a des étapes à franchir pour mettre en mouvement les salariés. La journée d'action ne sera qu'un élément du rapport de force et je pensais plutôt que la manifestation nationale serait le point d'orgue de la mobilisation, grâce à la convergence des luttes et avec des mobilisations fortes dans les entreprises. Or je n'ai pas l'impression que nos équipes syndicales aient toutes pris conscience de la dimension de la négociation en cours et je trouve que beaucoup de salariés

restent spectateurs. Je ne sais donc pas si une manifestation programmée dans moins de deux mois sera de nature à élever le rapport de force ou contreproductive. J'ajoute que c'est en juin qu'auront lieu les élections législatives. Je suis donc interrogatif sur l'organisation d'une journée d'action en juin car les conditions ne sont peut-être pas réunies pour y parvenir.

La pétition est une étape pour construire la mobilisation. Il est proposé de la faire signer par 100 000 personnes d'ici un mois, plus exactement vingt jours si l'on enlève les week-ends, soit 5 000 par jour, ce qui suppose que les 69 USTM organisés



que l'on envisage de faire capoter la négociation telle qu'elle se déroule actuellement mais nous ne pourrions en aucun cas nous satisfaire de son arrêt car cela serait manquer d'ambition.

... une reconnaissance des diplômes et des qualifications, constituent un bon angle d'attaque pour une meilleure prise en compte de la négociation...

parviennent à en recueillir une centaine par jour. Cela me semble être dans nos cordes et permettrait d'initier une démarche auprès des salariés.

Les négociations en cours concernent 1,5 million de salariés et portent sur deux ou trois générations. Je pense que nous ne pouvons pas accepter le statu quo ni l'arrêt des négociations parce que la situation des métallos est préoccupante et que nous avons des propositions. Je comprends

Concernant les classifications, nous sommes dans un antagonisme très fort. J'ai l'impression que les remises en cause proposées par l'UIMM et les aspirations des salariés à avoir un déroulement de carrière, une reconnaissance des diplômes et des qualifications, constituent un bon angle d'attaque pour une meilleure prise en compte de la négociation par nos équipes syndicales et par les salariés.

Philippe VERBEKE

e voudrais saluer notre équipe de négociation car sa communication est très réactive, de qualité et a permis de bien vulgariser un sujet apparemment technique.

Dans nos entreprises, nous sommes confrontés à différentes classes d'âge. Les plus jeunes n'ont pas conscience de ce que représente la convention collective nationale, de leurs droits, etc. Quant aux anciens, ils pensent qu'ils seront protégés et que la négociation ne les concerne pas.

Autre point : le patronat orchestre depuis plusieurs années une mise en concurrence entre catégories de salariés, entre personnel posté et personnel de jour, etc. Notre proposition de grille de classification a donc son importance car elle donne des perspectives d'évolution de carrière à toutes les catégories de salariés.

Dernier point : je trouve extrêmement important notre lien avec l'Education nationale et la jeunesse et pense que nous avons intérêt, dans nos bassins d'emploi, à être un peu plus présents dans des forums, des salons, etc.

Fabien GACHE

e partage ce qu'ont dit beaucoup de camarades : la Fédération a fait son travail et nous avons énormément de choses à disposition pour comprendre la situation mais le facteur déterminant sera la capacité des syndicats à se saisir de cette question, pas notre mot d'ordre. Chez Renault, nous avons réuni tous les secrétaires généraux de syndicats le 14 mars dernier et à cette date, personne ne s'était encore exprimé sur la question de la négociation – certains élus n'étaient même pas au courant. L'enieu est donc de faire en sorte que les syndicats se saisissent de cette question et la pétition est un moyen d'en discuter avec eux.

Je suis par ailleurs favorable à l'organisation d'une journée d'action – dont nous devrons fixer la date le 12 – car cela est mobilisateur mais il ne faut pas rester sur les seules revendications de l'UIMM. Chacun de nous, dans son entreprise, doit certes expliquer quelles seraient les conséquences si le patronat arriver à

imposer ses exigences, mais il faut aussi porter les propositions de la CGT et ouvrir des perspectives dans lesquelles chacun se retrouverait.

Sébastien **POLLAERT**

'avantage d'annoncer une manifestation à Paris est d'ouvrir le débat sur les actions que nous pourrions mener. En revanche, je pense que nous sommes déjà en retard pour la préparer car il faudrait que nous ayons

de la fonction publique territoriale, des Mines et de l'Energie, cela pourrait être intéressant car si nous restons entre seuls syndicats de la Métallurgie, nous n'y arriverons pas.

Amar LADRAA

e pense que nous avons vraiment besoin d'avoir une discussion sur notre stratégie de lutte et sur la façon de peser sur ces négociations qui, selon moi, passe par le rapport de force.

Je pense qu'il ne faut pas opposer une CGT force de proposition et une CGT qui défend les acquis. Si nous arrivons à faire reculer le patronat, ce serait une victoire...

des actions partout sur le territoire. Or l'issue du mouvement contre la loi El-Khomri et les récentes NAO ont mis un coup sur la tête de nos militants. Il faut donc arriver à remotiver les salariés pour mener des actions dans nos entreprises, puis une grande action à Paris.

Je pense aussi qu'il faudrait que la Confédération et les autre fédérations prennent le sujet en mains. Les métallos ont défendu l'hôpital public ou les camarades concernés par la loi NOTRe. Peutêtre faudrait-il que ceux-ci viennent nous aider aujourd'hui. Si nous arrivons, dans nos UD et nos UL, à créer des mobilisations avec nos camarades de la Santé,

Quand nous débattons avec les salariés des négociations en cours sur la convention collective, la première chose qu'ils nous disent est: « pas touche à nos acquis! ». En matière de communication, je pense donc que nous avons intérêt à travailler sur

ce qui parle aux salariés, en l'occurrence la fiche de paye. Concernant notre proposition de pétition, je suis un peu interrogatif sur certaines interventions. Pour moi, lancer une pétition, c'est aussi créer les conditions du rapport de force, et cela n'est pas aussi simple que cela. Il faut prendre le temps d'en discuter et se retrousser les manches, raison pour laquelle je trouve ambitieux l'objectif de recueillir 100 000 signatures pour le mois d'avril. Cela me semble plus jouable pour juin mais ce sera aussi un gros « boulot ».

Je pense qu'il ne faut pas opposer une CGT force de proposition et une CGT qui défend les acquis. Si nous avions fait reculer le gouvernement sur la loi Travail, nous aurions tous dit que cela aurait été une victoire. Si nous arrivons à faire reculer le patronat, ce serait également une victoire, de même que si nous arrivons à faire adopter nos propositions. Il

ne faut donc pas opposer propositions et défense des acquis.

Jérôme TURONNET

e sujet est ultra-✓ important et doit être à mon avis la priorité n° 1 de la CGT. Nous avons besoin de maintenir les repères collectifs que représentent la convention collective et les accords dans les entreprises.

Plus globalement, il me semble que la CGT porte un projet de société, avec des repères collectifs et des revendications telles que la grille unique de classification ou la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine. Dans mon entreprise, nous avons décidé de repasser à l'offensive. Nous nous sommes servis des tracts fédéraux pour mettre en avant tous les enjeux liés à cette négociation, notamment la perte de la prime d'ancienneté. Notre USTM a organisé le 17 ianvier dernier une action réussie mais il ne s'est rien passé depuis. Il y a besoin de s'inscrire dans une continuité de lutte mais nous ne sommes pas tous au même niveau sur ce point et je pense qu'il faut engager une action plus forte, en l'occurrence appeler à des débrayage à chaque séance de négociations.



a démarche de la Fédération vers la CGT de l'Education







Patrick Bernard, Michel Ciadella et Bernard Lamirand

nationale à propos de notre convention collective nationale me semble essentielle. Sur notre territoire, une journée-débat avec des syndiqués de l'Education nationale aura lieu en avril. En discutant dans les couloirs de nos structures, je me suis en effet aperçue que certains n'étaient pas conscients de l'ampleur de ce qui est en train d'être négocié et c'est pour cela que nous les avons conviés à cette journée-débat.

Laurent TROMBINI

n voit déjà que le débat sur la convention collective commence à s'ancrer en nous, ce qui me semble vraiment intéressant et ne peut être que de bon augure. Deux choses en ressortent : d'abord que nos propositions semblent plutôt partagées ; ensuite qu'il faut construire un rapport de force. Mais pour y parvenir, il faut que nos salariés connaissent nos revendications, ce

qui suppose d'aller à leur contact et de les leur expliquer. Il faut aussi se souvenir que le rapport de force ne passe pas seulement par les débrayages ou les journées d'action mais par tout ce que nous faisons au quotidien : journées d'études, communication, tracts, courriers à destination des organisations syndicales de l'Education nationale, des autres fédérations industrielles de la CGT. etc.

A la question de savoir si nous devons continuer à porter notre projet ou résister à celui que l'UIMM souhaite nous imposer, je répondrais que nous ne sommes plus en 2005. Aujourd'hui, les salariés de nos entreprises vivent déjà en partie ce que l'UIMM veut faire. Sa proposition de grille de classification est l'un des derniers outils manquants pour la mise en place du lean. Nous ne pouvons donc pas nous battre pour le statu quo mais uniquement pour quelque chose venant en opposition avec ce

que l'UIMM veut porter aujourd'hui. Les enjeux sont d'un très haut niveau. Il faut donc que nous soyons dans l'exigence de porter toute cette dimension et c'est comme cela que nous gagnerons.

▶ Conclusion Frédéric SANCHEZ

quelques semaines
d'échéances
politiques importantes,
nous ne savons toujours
pas de quoi sera fait
l'après-juin. Nous
sommes aujourd'hui
projet contre projet,
avec d'un côté le projet
progressiste de la CGT et,
de l'autre, un projet libéral
porté depuis longtemps
par le patronat.

Comme le dit Fabien Gâche, nous pouvons avoir le meilleur projet et les meilleurs slogans du monde : si nous n'arrivons pas à les faire partager par les syndiqués et les salariés, nous aurons du mal à développer le rapport de force. Dans la période actuelle, je pense que notre priorité journées d'étude ne peuvent en effet pas reposer que sur une poignée de camarades. Nous avons donc besoin d'une réflexion pour que, dans nos territoires et nos USTM, nos camarades aient la capacité d'organiser des journées d'étude à partir du module élaboré par les camarades de la délégation fédérale.

Notre première priorité est donc de rencontrer nos syndicats et d'organiser des journées d'étude sur les propositions de la CGT. La CGT a un projet et espère bien que les négociations aboutiront à une victoire, mais je partage l'idée selon laquelle la fédération de la Métallurgie aura du mal à faire bouger les lignes seule. Un courrier est parti à destination de l'ensemble des organisations syndicales mais cela ne suffit pas. Il y aura une rencontre nationale avec les autres organisations pour essayer de trouver, à défaut de projet commun, des convergences sur certains sujets. Nous aurons besoin d'initiatives

Notre première priorité est donc de rencontrer nos syndicats et d'organiser des journées d'étude sur les propositions de la CGT.

doit être de démultiplier les journées d'étude car nous sommes encore loin de nos objectifs dans ce domaine, ce qui me renvoie à la responsabilité de l'ensemble des membres du Conseil national. Les similaires dans chaque territoire pour travailler à une certaine cohérence. Ne pourrions-nous pas décider officiellement aujourd'hui de contacter, dans chacun de nos territoires, les autres organisations syndicales pour aborder avec elles le sujet de la négociation de la convention collective.

Au sein de la CGT. la fédération de la Métallurgie n'est pas la seule à être concernée par des négociations sur les garanties collectives. D'autres fédérations le sont également et je ne comprendrais pas que nous ne soyons pas capables de nous réunir pour construire quelque chose ensemble. De ce point de vue, le lien avec l'Education nationale me semble plus que prioritaire car le patronat ne veut plus reconnaître ses diplômes.

La CGT a enfin une responsabilité dans le débat politique actuel. Ne devrions-nous pas adresser un courrier aux partis politiques – à l'exclusion du Front National – afin de les interpeller sur nos revendications ?

Deux dénominateurs communs ont rythmé cette réunion du Conseil national: construction du rapport de force et développement de nos forces organisées. La syndicalisation est un enjeu majeur dans la période actuelle car plus nous aurons de syndiqués, plus nous pèserons dans le rapport de force. Mais partir battus dans cette négociation serait un très mauvais signe à destination des salariés. Je pense donc qu'il faut réfléchir à un processus de mobilisation, en commençant par analyser la journée du 21, puis en nous fixant pour objectif d'organiser en juin

Soyons au contraire force de proposition! Ouvrons des perspectives et redonnons de l'espoir au monde du travail qui en a bien besoin!

prochain un temps fort de mobilisation autour de notre projet de convention collective, en faisant signer massivement la pétition, qui peut être l'un des premiers outils pour construire le rapport de force.

Une consultation arrivera ensuite entre les mains de nos syndiqués. La question est de savoir comment nous pourrons, à partir de cette consultation, franchir une étape supplémentaire dans la construction du rapport de force, en réfléchissant par exemple à des initiatives (remises de pétitions, interpellation des chambres patronales, etc.) dans chaque territoire en juin prochain, entre les deux tours des élections législatives. Juin ne sera

d'ailleurs pas une fin en soi mais le début d'un processus qui nous amènera à un temps fort de mobilisation devant l'UIMM à la rentrée prochaine, un mois avant notre congrès fédéral.

Nous sommes engagés dans un processus de mobilisation. Différentes initiatives sont déjà actées. Si nous nous donnons pour perspective un temps fort de mobilisation en territoire en juin, suivi des Assises des jeunes en septembre, puis d'un nouveau temps fort de mobilisation nationale devant les locaux de l'UIMM, je pense que nous pourrons vraiment mettre la CGT en ordre de bataille.

Plus que jamais, nous avons une responsabilité

majeure. Nous sommes le dernier rempart aux politiques que l'on veut nous imposer. Si nous ne gagnons pas sur la convention collective nationale, imaginez ce que sera le futur des jeunes générations qui vont intégrer les entreprises de la Métallurgie. Nous pouvons donc nous satisfaire des débats de ce Conseil national, qui ont montré qu'il n'y avait pas de pessimisme dans la tête de nos camarades mais une volonté de créer les conditions pour développer le rapport de force. Il faut maintenant démultiplier ces débats dans un maximum de syndicats, ce qui suppose que le document préparatoire leur soit transmis très rapidement.

Ne soyons pas pessimistes! Soyons au contraire force de proposition! Ouvrons des perspectives et redonnons de l'espoir au monde du travail qui en a bien besoin!



Frédéric Sanchez, Christine Ciol et Abdelkrim Ahil









ÉLUS, VOS ENJEUX SONT NOS PRIORITÉS, ANTICIPONS ENSEMBLE

- Améliorer les conditions de travail, la santé et la sécurité
- Comprendre les enjeux économiques et stratégiques
- Agir dans le cadre des 3 informations-consultations annuelles du CE (loi Rebsamen)

FORMATION

Des spécialistes du secteur de la Métallurgie à votre écoute.







www

www.secafi.com

CONSEIL

Jean-Louis HUDEC, jean-louis.hudec@secafi.com, 06 72 86 65 18 Jean-François SIMONIN, jean-francois.simonin@secafi.com, 06 80 40 01 57